VOLUME II. WINNIPEG, MARDI, 16 JUIN 1914 NUMERO 5

LA LIBERTÉ

DIEU ET MON DROIT

ABONNEMENTS:
Canada et Etats Unis - - $1.00
Union Postale - - - - - $1.50

Rédaction et Administration:
619 AVE. McDERMOT
Téléphones - - Garry 4264-4265

VOTONS

Le premer ministre, dans son discours d'hier, à Carman, a annoncé que le lieutenant-gouverneur avait dissous la présente chambre. Le 3 juillet prochain, les partis seront appelés à mettre en nomination leurs candidats. La votation aura lieu une semaine plus tard, le 10 juillet.

La lutte électorale sera courte mais vive. Les accusations que se renvoient mutuellement les organes de l'un et l'autre parti nous en assurent. La plupart des candidats, soit conservateurs, soit libéraux, sont déjà choisis; il ne reste plus à pourvoir que quelques comtés dans Winnipeg et la partie nord de la province. Ce sera tôt fait pour Winnipeg. Dans le nord, la mise en nomination et la votation auront lieu plus tard.

On peut dire, sans crainte de se tromper que les catholiques seront, dans cette élection, un facteur prépondérant. Dans plusieurs comtés, ils sont la majorité. Et dans beaucoup d'autres, l'élection du député dépend assez directement du vote qu'ils donneront.

Nous admettons bien volontiers que la situation est un peu embrouillée. Tant de déclarations ont été faites, de part et d'autre, parfois si contradictoires, qu'on pourrait être tenté de ne pas accomplir son devoir électoral. A quoi bon voter, dira-t-on, plus ça va, moins ça change. Dans une certaine mesure, cela est vrai. Mais un changement est toujours possible et ce peut être un changement vers le bien tout comme un changement vers le mal. Quel qu'il soit, il dépendra de la députation que choisira l'électorat. En jetant un coup d'oeil sur le tableau des majorités obtenues aux dernières élections provinciales, on se rend compte dès le premier abord que souvent quelques votes peuvent assurer la victoire ou la défaite d'un candidat. En tenant compte du déchet électoral, de ceux que font voter dans un sens ou dans un autre l'argent et la boisson des cabaleurs conservateurs ou libéraux, on peut encore affirmer qu'en fin de compte c'est le vote libre, le votre honnête qui décide de l'élection. L'électorat se partage à peu près également entre les deux partis politiques et du déplacement à gauche ou à droite d'une minorité donnant un vote réfléchi dépend le résultat final.

* * *

Voter, c'est le devoir de tout bon catholique à l'heure actuelle. Les candidats peuvent ne pas lui plaire et ne lui point paraître dignes de son vote: ce peut être le cas dans plusieurs comtés de la province. Mais il est certain que l'un est toujours moins mauvais, moins dangereux que l'autre. C'est alors le devoir de l'électeur catholique de choisir le moindre de deux maux.

L'intérêt catholique et français nous font un devoir de ne pas s'abstenir. Ne laissons pas ceux qui nous sont étrangers par la langue, les croyances et les traditions nationales, décider seuls de la formation de la nouvelle chambre.

LA PAROISSE DE ST-JEAN-BAPTISTE

Le Congrès des Catholiques de langue française devant avoir lieu dans notre paroisse, il n'est que convenable, semble-t-il, de dire un mot de Saint-Jean-Baptiste, du Manitoba.

Les anciens du pays avaient des noms typiques pour chaque endroit, selon les circonstances particulières qu'ils y remarquaient. Chaque petit cours d'eau avait son nom. Sur la route de Winnipeg à Pembina, il y avait par exemple, la rivière aux *gratias*, (nom peu rassurant pour les pantalons de l'épiderme) car il paraît que les ronces qui bordent ce petit cours d'eau ne laissaient pas toujours sortir indemnes les voyageurs obligés d'y traverser.

Six milles plus au sud, autre petit cours d'eau (cours d'eau... cela s'entend, quand il y a de l'eau dedans; car vers le milieu de l'été, le lit de la rivière est aussi sec que le passage ouvert aux Hébreux, au fond de la Mer Rouge, ce n'est plus qu'un petit ravin aux côtes assez escarpées). Donc un petit cours d'eau au nom sinon plus poétique au moins plus savoureux que le premier, car ici nous sommes à la Rivière-aux-Prunes. Déjà ça sent un peu les effluves printanières du paradis terrestre.

Le premier endroit au nom austère et peu rassurant de Rivière-aux-*Grattias* (nom presque prophétique), est devenu la petite ville anglaise de Morris; et le second poste avec son nom si succulent qu'il vous en met presque l'eau à la bouche—rivière-aux-Prunes—(ça sent déjà le piquenique!) est devenu Saint-Jean-Baptiste. Pour avoir cédé la place à un nom plus civilisé et surtout plus saint, la rivière-aux-Prunes avec sa signification n'y a rien perdu de sa gracieuseté et de sa saveur, (on dirait que la douceur du nom y était aussi presque prophétique).

Nous voilà donc à Saint-Jean-Baptiste, 45 milles au sud de Winnipeg, sur la ligne du C. N. Ry.

De 1874 à 1877 ce ne fut qu'une petite mission desservie de la paroisse de Sainte-Agathe, généralement par M. J.-David Fillion, alors curé à Sainte-Agathe, ayant pour aide M. C. Samoisette. Le 5 janvier 1877 Mgr Taché signa le décret d'érection en paroisse de cette mission sous le vocable de Saint-Jean-Baptiste. La paroisse se composait alors surtout de Métis.

Le premier curé de la paroisse fut M. D. Fillion, transféré de la cure de Sainte-Agathe à celle de Saint-Jean-Baptiste, en mai 1877; et ayant charge des missions de Saint-Joseph, Saint-Pie (Letellier) et Emerson.

Il y construisit la première chapelle au mois de juillet de la même année. Cette ancienne chapelle devenue le presbytère actuel, malgré les apparences trompeuses du dehors, n'est qu'une humble construction à la façon des premiers temps, c'est-à-dire *en terre* tout simplement,—ce que les anciens appelaient (excusez le mot), du bousillage. L'église actuelle fut construite en 1884.

L'école du village fut confiée aux Soeurs de la Charité en 1892. Cette communauté fut remplacée par celle des SS. NN. de Jésus et de Marie (d'Hochelaga) en 1895. Le couvent actuel fut construit en 1897 et agrandi en 1910.

En 1905 l'instruction des petits garçons fut confiée aux Frères de la Croix de Jésus.

En 1910 notre couvent obtint le grade d'*Intermédiaire*, de sorte que nos enfants passent ici leurs examens pour diplômes.

En 1902, à l'occasion des noces d'argent de la paroisse, il y eut grande célébration de la Saint-Jean-Baptiste.

Le fondateur de la paroisse, M. D. Fillion, resta curé de Saint-Jean-Baptiste jusqu'à sa mort, survenue presque subitement le 12 janvier 1907. Un mois après il était remplacé par le curé actuel.

Outre le couvent et le collège des Frères, il y a dans la paroisse 5 écoles séparées (en autant qu'elles peuvent l'être au Manitoba).

La population, si l'on excepte 5 familles, est entièrement canadienne-française. Il y a 175 familles donnant une population de 1,104 âmes dont 853 communiants.

Saint-Jean-Baptiste est un des meilleurs centres agricoles, et possède toutes les facilités de communication. La voie ferrée du Canadien Nord traverse le village; 10 milles à l'est est la ligne du Pacifique (Soo Line) et 6 milles à l'ouest, la même ligne du Pacifique, embranchement de Gretna.

Il y a dans la paroisse trois élévateurs et un moulin à farine.

Bien que le prix du terrain soit considérablement monté depuis 4 ou 5 ans, il n'est pas encore bien élevé, et l'on peut avoir des terres pour $35 à $40 et plus.

Notre joli village est gracieusement situé sur les rives de la rivière Rouge. Sa population est d'environ 350 âmes. Les professions libérales sont représentées: nous avons médecins et notaire—mais pas d'avocat. Les industriels ne manquent pas non plus: marchands, forgerons, menuisiers, etc.

Ainsi nous n'avons rien à envier aux centres les mieux constitués.

Je serais fort tenté de parler de l'hospitalité, de la parfaite cordialité des paroissiens de Saint-Jean-Baptiste, mais on m'accuserait de vouloir trop louanger mes gens; je laisse donc aux bons et nombreux amis que nous attendons le 1er juillet d'en juger par eux-mêmes, après en avoir fait l'expérience.

J.-C. St-Amant, ptre.

TRIBUNE LIBRE

Prince-Albert, 8 juin 1914.

Les 16, 17 et 18 juin aura lieu à Prince-Albert le Congrès des Franco-Canadiens de la Saskatchewan. Des sujets importants—tels entre autres, la colonisation et l'enseignement du français dans les écoles—y seront traités et discutés.

Espérons qu'on y arrivera à des résultats pratiques cette fois. C'est, si je ne me trompe, le quatrième Congrès depuis 1909. Et quels progrès a-t-on faits dans l'enseignement du français depuis? Dans un bon nombre d'écoles, le français n'est pas enseigné du tout. A qui la faute? Au Congrès de le dire haut et d'indiquer les moyens à prendre pour faire disparaître ce mal, car c'est réellement un mal pour la race française que de priver ses enfants de l'enseignement du français. Bien aveugles, ceux qui oseraient penser et soutenir le contraire.

Dans les écoles où le français est enseigné, combien de temps y consacrons-nous? Qu'est-ce que l'on y enseigne? Quelles séries de livres français emploie-t-on? Quelles méthodes suivons-nous? Des examens en français ont-ils lieu devant le public, et combien durant l'année? Tout cela est du ressort de Messieurs les Commissaires d'écoles, des parents des enfants, de M. le Curé, et de M. l'inspecteur bilingue.

Puisque la loi nous permet de faire une part raisonnable au français, à nous de nous en servir. Si le français n'est pas enseigné dans nos écoles come il devrait l'être, il n'en dépend que de nous. Tout le monde admet cela, aujourd'hui. Avec le temps, les écailles tombent des yeux.

Le jour où messieurs les Commissaires d'écoles, les parents des enfants, M. le Curé et monsieur l'inspecteur bilingue voudront bien se donner la main pour l'avancement du français dans cette province, il n'y aura plus rien à craindre pour la langue. Nos petits enfants pourront alors seulement être assurés d'apprendre à parler et à écrire correctement le doux parler de France.

En passant, laissez-moi ajouter qu'à la maison du père et de la mère de langue française, le français doit avoir sa place d'honneur. Qu'avons-nous besoin de s'y exprimer en anglais? Voyons, mes bons Canadiens, quand voyez-vous une famille anglaise, irlandaise ou écossaise se servir du français à la place de l'anglais? Jamais, ou presque jamais. Eh bien! ce que les autres ne font pas, pourquoi le faire, nous? Ne singeons pas nos compatriotes de langue anglaise. Imitons-les plutôt dans leur patriotisme, servons-nous de notre marchandise. Nous ne devons pas en avoir honte, du moins chez soi, mais il faut parler notre langue partout, sur la rue, dans les places publiques, dans les magasins, les bureaux surtout, afin de donner une chance aux nôtres d'avoir de l'emploi et de le conserver. N'est-ce pas ça du bon sens?

Si l'on invite nos braves gens à parler français partout où la chose est possible, il faut aussi que dans toutes les églises où il y a des fidèles de langue française, le prêtre y prêche la parole de Dieu en français, qu'on y prie et qu'on y chante en français. Donc, du français à la maison, à l'école et à l'église.

Si l'on invite nos gens de commerce et de profession de langue française à se servir du français sur la façade de leurs maisons d'affaires ou de leurs bureaux, il faut aussi qu'ailleurs on fasse de même. Il ne faut pas prêcher et pratiquer le contraire, autrement le bon peuple s'en scandalisera, et malheur par qui le scandale arrive.

Et la colonisation française maintenant. La base de toutes nos oeuvres nationales. Depuis deux ans qu'elle est presque complètement arrêtée, faute d'agents colonisateurs. L'église et la race française ont perdu dans cette province des milliers de catholiques de langue française, et par notre faute, uniquement par notre faute. L'élément français de cette province avait et a droit à des agents d'immigration de langue française—comme le Manitoba et l'Alberta.—Allons-nous dire que les sujets nous manquent! Voyons, ce n'est pas sérieux, cela! Espérons qu'au Congrès, la chose se décidera, les moyens seront pris en conséquence pour faire nommer au moins un agent colonisateur—mais il nous en faut deux, un pour le nord et un autre pour le sud. Notre province est trop vaste pour qu'un seul suffise.

Canadiens haut les coeurs! Soyons tous au rendez-vous pour les 16, 17 et 18 juin dans la ville épiscopale de Sa Grandeur Mgr Pascal, qui a bien voulu, malgré les circonstances difficiles, ouvrir un congrès de langue française sous sa haute et distinguée protection.

Et là, en famille, sachons dire tout haut ce que nous pensons tout bas.

Amédée Cléroux.

LE FRANCAIS A L'ETRANGER

(L'*Univers*, 18 mai 1914)

La langue française vient d'être adoptée au Chili, comme langue officielle, par la Faculté de médecine. Elle est ainsi placée au même rang que l'espagnol, qui est la langue du pays. Les examens de cette Faculté pourront être passés soit en espagnol, soit en français.

Voilà donc un pays étranger, un des plus éloignés, un de ceux avec lesquels les communications sont les moins fréquentes et les moins rapides, et dans lequel notre langue est en train de prendre une place comparable à celle qu'occupait, au moyen âge, le latin dans toute la chrétienté. Les étudiants en médecine qui font leurs études dans des livres français et parlent tous couramment le français ont demandé à passer leurs examens en français.

Cette nouvelle, publiée par la presse ces jours derniers, corrobore la véracité des réflexions que faisait tout récemment un de nos collaborateurs sur la civilisation latine en Amérique, à propos du conflit yankee-mexicain. Les médecins ne sont pas une exception au Chili, le Chili n'est pas une exception parmi les vingt républiques dont il nous exposait les sentiments à l'égard des Anglo-Saxons du Nord.

Dans toute l'Amérique, depuis l'extrême nord jusqu'à l'extrême sud, à l'exception des Etats-Unis, le français n'a pas cessé d'être en faveur et en honneur: c'est la langue de la bonne société et des études. C'est dans nos livres qu'on étudie l'histoire, la médecine, les mathématiques, la philosophie, etc.

Pendant ce temps, en France, certains universitaires qui se croient les avant-coureurs du progrès, et qui seraient plutôt ceux de la barbarie, nous vantent les méthodes de la science allemande, de la philosophie allemande, et voudraient que nous apprenions à penser dans les oeuvres des grands Germains, tels que Kant et Haeckel.

D'autre par, beaucoup de Français se lamentent sur le recul du commerce, de l'influence politique et de la langue de la France à l'étranger. En ce qui concerne les questions politiques et économiques, ils ont souvent raison; mais pour la langue, les faits démontrent que leurs plaintes ne sont pas justifiées. L'ensemble des efforts faits par les Anglais et les Allemands pour la battre en brèche reste vain. Il semble qu'elle a en elle une vertu qui la rend invincible. Tous les touristes et gens de négoce qui parcourent le monde sont amenés à faire les mêmes constatations; ceux qui ne se contentent pas d'observer le présent et qui, par la lecture des vieux auteurs, remontent vers le passé, sont tout surpris d'apprendre que dans beaucoup de pays la langue française, loin d'être en recul ou stationnaire, a fait des progrès considérables à des époques relativement récentes.

Ce phénomène s'observe surtout en Orient. On sait que le français est la langue étrangère la plus répandue en Egypte et et dans l'empire turc; elle n'est même pas considérée comme étrangère, c'est la seconde langue du pays. Quand le premier Parlement ottoman se réunit, en 1909, il y avait des députés de districts éloignés du Kurdistan et de l'Arabie qui ne comprenaient que vaguement—ou peut-être pas du tout—le turc. L'un d'eux poussa cette exclamation, qui n'était pas une boutade: "Si nous parlions français? Nous nous entendrions peut-être mieux."

Or, cet usage général du français en Orient ne date pas des Croisades, comme on serait porté à le croire. Pendant la première moitié du XIXe siècle, la langue italienne y était plus répandue que la nôtre. C'est à partir de la guerre de Crimée que nous l'emportons, et, chose curieuse! c'est après l'année 1870 que notre triomphe devient définitif.

Aux XVIIIe et XVIIe siècles, l'italien avait un autre concurrent, mais c'était le provençal, et cela date du moyen âge. Alors, le commerce avec le Levant était pour ainsi dire un monopole de Marseille. Pour s'établir dans une ville turque et y faire du négoce, il fallait une autorisation de la municipalité marseillaise. Les Provençaux et les Catalans disputaient l'Orient aux Italiens et y propageaient leur propre langue. Un savant voyageur français—Tournefort, si je me souviens bien—raconte qu'en arrivant dans une ville d'une île grecque, il alla rendre visite au consul de France: ce fonctionnaire du roi ne savait pas parler le français, mais il connaissait le provençal!

Nous pourrions citer de nombreux exemples du rôle prépondérant de notre langue en Orient et de l'échec complet des tentatives allemandes pour nous supplanter. Il y en a de fort curieux.

Au lendemain du rétablissement de la Constitution turque, en juillet 1908, les Allemands, craignant de voir diminuer leur influence politique et commerciale, fondèrent à Constantinople un journal allemand destiné à faire comprendre et admirer par les Turcs la grandeur de leur empire et la puissance de leur empereur. Qu'arriva-t-il? Le journal ne fut lu que par les Allemands résidant en Turquie. Le but était manqué. Alors, mettant bravement son amour-propre national de côté, le directeur divisa sa famille en deux parties: d'un côté le texte allemand, de l'autre la traduction française. Et les Turcs l'achetèrent... pour lire du français.

Une partie du chemin de fer de Bagdad est construite. C'est, nul ne l'ignore, une entreprise allemande. Or, quelle est la langue officielle, écrite et parlée, de l'administration et des employés? Le français... parce que c'est celle du public. Evidemment, l'administration est vexée, mais il n'y a pas moyen de faire autrement.

Voilà donc un pays où, par intérêt, les Allemands sont obligés de se faire les propagateurs de la langue française. Ils la propagent aussi chez eux. De la nouvelle qui nous vient du Chili, on peut rapprocher celle-ci: l'étude du français vient d'être introduite dans les écoles primaires de Francfort. Des esprits mal tournés penseront que nous devrions les imiter et apprendre l'allemand à nos petits paysans et ouvriers.. Mais non, mais non! Ils ont besoin de notre langue, et nous n'avons que faire de la leur.

Nous ne sommes pourtant pas des adversaires de parti pris de l'étude des langues étrangères. Il est nécessaire qu'un certain nombre de Français au service de l'Etat ou de la science connaissent l'allemand. Quant à ceux de nous qui veulent courir le monde pour leur plaisir ou pour vendre les produits de nos industries, l'allemand ne leur sera d'aucune utilité; il peut être considéré comme inexistant hors d'Allemagne. Les Germains établis à l'étranger connaissent la langue du pays où ils se trouvent—et le français pardessus le marché.

Enfin, si l'on veut apprendre une langue étrangère, qu'on choisisse l'anglais ou l'espagnol. Ce sont, après le français, les plus répandues hors d'Europe, dans le monde des affaires, des sciences et des arts, et dans la bonne société de tous les pays.

Saint-Roman.

QUEBEC ET LA MORALE

Nous avons déjà attiré l'attention de nos lecteurs sur l'avantageuse différence de la criminalité de Québec et de celle des autres provinces du Dominion. Le *Chronicle* vient de la constater à son tour. Nous traduisons son article de mercredi.

"La population de la Province de Québec est en droit de se vanter de son degré de moralité. Sur ce point elle n'est inférieure à aucune des provinces du Dominion, excepté le Nouveau-Brunswick et l'Ile du Prince-Edouard. Selon les "Statistiques criminelles du Canada" préparées par M. R.-E. Watts, du bureau du Recensement et des Statistiques, à Ottawa, pour 1912 (la dernière année dont il ait complété le rapport) le nombre total de condamnations en cette province n'a été que de 1,316 par 100,000 habitants. Les autres provinces viennent comme suit par ordre de démérite: Colombie Britannique, 4,333 condamnations par 100,000 hommes; Alberta, 3,979; Manitoba, 3,199; Ontario, 1,901; Saskatchewan, 1,891. Ce qui accentue encore plus le contraste en faveur de Québec, c'est le fait que dans la ville de Montréal, notre province possède le centre de population le plus considérable et le plus dense du Dominion; or, selon l'expérience, le crime est très fréquent dans les grandes villes, et il trouble beaucoup plus souvent les cités que les campagnes. Un autre fait qui explique l'augmentation de la criminalité devrait attirer notre attention également: l'élément étranger qui, à ce qu'il semble, a moins de respect pour la loi que les sujets britanniques, a augmenté beaucoup à Montréal ces dernières années.

Il faut féliciter les autorités ecclésiastiques de cette province, celles des écoles, et notre peuple en général, de la bonne figure que fait la population québecoise au tableau des statistiques criminelles du pays. Il faut aussi se féliciter de ce que des précautions plus sévères que jamais sont prises pour le renvoi de tous les "indésirables" tant au point de vue physique qu'au point de vue moral, qui émigrent d'Europe chez nous.

Le Gouvernement ne peut être trop soigneux sur ce point, et on n'apprendra pas sans intérêt que, sur instructions d'Ottawa, M. Stafford et ses vaillants aides appliquent avec soin et efficacité la loi et tous les règlements du département de l'Intérieur.

Cette politique ne peut produire que de bons résultats.

Les compagnies de navigation qui seront forcées de ramener à leurs frais aux ports européens les immigrants que nous refuserons ne tarderont pas à apprendre qu'il n'est pas du tout dans leur intérêt d'accepter comme passagers les immigrants européens, sans qu'ils soient pourvus des plus clairs certificats de bonne santé morale, mentale et physique.

Notre pays a besoin d'être peuplé, mais il n'a besoin que de très bons sujets; c'est la qualité et non la quantité qui lui conserveront la belle place qu'il occupe aujourd'hui parmi les peuples du monde les plus respectueux des lois morales et civiles."

A JEANNE D'ARC

Te nommer, Jeanne d'Arc, c'est
chanter la vaillance;
C'est éveiller l'espoir qui dort au
fond du coeur;
C'est dire que Dieu seul accorde
la puissance;
Qu'on peut être blessé, mais cependant vainqueur.

Le Canada, jadis l'instar de la
France,
Pour conserver ses forts, eut des
femmes sans peur;
Avec le même orgueil, il vit dans
Jeanne Mance
Et dans Jeanne Le Ber, ton nom
et ta pudeur.

De ses patrons chéris, veut-il dresser la liste?
Encor, Jean de Brébeuf comme
saint Jean-Baptiste
Ravivent ta mémoire au coeur du
Canadien.

Protège, ô Jeanne d'Arc, ce Canadien, ton frère,
Qui, transplantant les lys par delà l'onde amère,
A composé son nom de huit perles
du tien.

Déléa Damrémy.
En la fête de Jeanne d'Arc 1914.

L'ANARCHIE PARLAMENTAIRE

Les dernières élections en France ont tourné au pire et marquent le triomphe des plus mauvais éléments. Elles portent déjà leurs fruits de mort: l'anarchie parlementaire règne dans la république française. Notre ancienne mère patrie jouit depuis nombre d'années de la triste réputation de dévorer les cabinets. En butte aux intrigues de tous les groupes parlementaires, ils ne peuvent que tenir quelques mois les rênes du pouvoir. D'où une politique sans suite et rejetant au second plan quand ce n'est à l'oubli complet les grands intérêts nationaux.

La nouvelle chambre française est plus radicale qu'aucune des précédentes. L'anarchie parlementaire ne s'en est qu'accrue. Le président de la république, dont la carrière semble l'enjeu de la présente crise, a tour à tour appelé les vétérans de la politique française à constituer un cabinet. Après plusieurs tentatives infructueuses, Viviani s'est déclaré incapable d'y parvenir. M. Poincaré a alors fait appel à M. Ribot, sénateur. M. Ribot a constitué un cabinet mais au premier vote, pris à la chambre, il s'est vu en minorité de près de deux cents voix. Il a immédiatement, ainsi que ses collègues, remis sa démission entre les mains du président. Et de nouveau, M. Poincaré a fait appel à Viviani. Et ce dernier est à l'oeuvre.

Le télégraphe ne nous a pas encore appris le résultat de ses démarches. Sera-t-il plus heureux que dans ses premières tentatives? Pourra-t-il contourner l'obstacle de la loi de trois ans? C'est là, semble-t-il, le point important. Une puissante faction parlementaire voudrait le retour à la loi de deux ans, mais la Russie a discrètement fait savoi. que cela pourrait signifier la rupture de la Triple Entente. Elle veut d'une forte France militaire, capable de l'aider en temps de guerre.

De toute évidence, le régime en France passe par une rude crise.

GUERRE A L'ALCOOL

On mande de Londres, Angl., que les statistiques de la consommation des liqueurs alcooliques démontrent, pour cette année, une augmentation considérable de cette consommation.

Dans tout le Royaume-Uni, £167,000,000 ($835,000,000) ont été affectés aux achats de boissons, au cours de l'année 1913, soit $25,000,000 de plus qu'en 1912. La moyenne par tête de l'argent dépensé pour les liqueurs est de $18 par personne.

Les journaux ne croient pas que ces chiffres soient une preuve de l'intempérance des Anglais; ils y voient au contraire une preuve de progrès dans le commerce. Pauvre progrès, en vérité!

LE CONGRES DU 1ER JUILLET A SAINT-JEAN-BAPTISTE

Programme complet de ces fêtes et horaire du train spécial.

Départ de Saint-Boniface à 7.30 a.m. Retour à 1.20 a.m. Prix: Adultes, $1.50; enfants, 75c.

Départ de Winnipeg à 7.40 a.m. Retour à 1.10 a.m. Prix: adultes, $1.50; enfants, 75c.

Départ de Saint-Norbert à 8.24 a.m. Retour à 24.48 a.m. Prix: adultes, $1.25; enfants, 65c.

Départ de Cartier à 8.32 a.m. Retour à 24.35 a.m. Prix: adultes, $1.00; enfants, 50c.

Départ de Glenlea à 8.37 a.m. Retour à 24.37 a.m. Prix: adultes, 95c; enfants, 50c.

Départ de Sainte-Agathe à 8.46 a.m. Retour à 24.18 a.m. Prix: adultes, 75c; enfants, 40c.

Départ de Union Point à 8.54 a.m. Arrivée à 24.10 a.m. Prix: adultes, 65c; enfants, 35c.

Départ de Silver Plains à 9.04 a.m. Retour à 23.59 p.m. Prix: adultes, 50c; enfants, 25c.

Départ de Morris à 9.20 a.m. Retour à 23.45 p.m. Prix: adultes, 35c; enfants, 20c.

Départ de Saint-Jean-Baptiste à 23.30 p.m. Arrivée à 9.35 a.m.

Ces heures sont pour le train spécial. Les trains réguliers partent de Winnipeg de la gare du C. N. R. à 6.10 p.m., arrivant à Saint-Jean-Baptiste à 7.45 heures; pour le retour laissent Saint-Jean-Baptiste à 7.45 heures, arrivant à Winnipeg à 9.30 hrs a.m.

A l'arrivée du train les divers groupes se formeront en procession pour se rendre au terrain du pique-nique.

Une messe solennelle sera chantée en plein air à 10 heures. Il y aura adresses et discours. Puis dîner.

Il y aura ensuite des amusements, courses diverses et trois joutes de balle-au-camp "base ball".

Viendra ensuite le souper.

A 8 heures p.m., une séance dramatique sera donnée par les élèves du couvent.

Les heures des Séances du Congrès seront annoncées à la messe.

Repas et rafraîchissements seront servis sur le terrain.

A 11.30 heures, départ de l'excursion pour le retour.

Note.—Le nombre des billets étant limité, il serait prudent de se les procurer au plus tôt possible.

Qu'on veuille remarquer que le train d'excursion partira de Saint-Boniface pour aller ensuite à Winnipeg. Les excursionnistes ne sont pas absolument tenus à retourner par le train d'excursion; s'ils le préfèrent ils peuvent attendre le train local régulier, qui laisse Saint-Jean-Baptiste pour Winnipeg à 7.45 a.m. Leurs billets d'excursion échangés à la station de Saint-Jean-Baptiste seront acceptés sans paiement additionnel et cela jusqu'au 4 juillet.

Comme le Congrès qui sera tenu intéresse tous les catholiques de langue française, tous y sont invités. Il est à espérer que chaque groupement de langue française dans la Province y sera largement représenté. Les sociétés qui peuvent venir en corps, sont priés de le faire: Sociétés Saint-Jean-Baptiste des différentes paroisses, Sociétés Métisses, Union Jeanne d'Arc, Union Nationale Française, Club Belge, etc., ou autres, partout où elles existent. Qu'elles viennent avec leurs bannières, drapeaux, et insignes, pour prendre part à la procession qui ira de la station au terrain du pique-nique où sera célébré le Saint Sacrifice de la Messe.

Les sociétés qui se proposent de venir ainsi en corps, rendraient un grand service en envoyant un mot d'avis au Président de notre société, M. Napoléon Déry, ou au secrétaire, Albert Baril; ou encore à M. le Curé J.-C. St-Amant. De la sorte il sera plus facile d'assigner à chacun sa place dans les rangs de la procession.

Nous avons intentionnellement omis, dans la nomenclature des sociétés données plus haut, celle de la Jeunesse Canadienne Catholique. C'est que nous tenons absolument à ce que chacun des trois groupes: Cercle LaVérendrye, Cercle Provencher et Cercle Saint-Claude y soient représentés très ostensiblement, de manière à attirer l'attention de tous, mais surtout de nos jeunes gens, l'espoir de demain.

Ne connaissant pas au juste le nombre de sessions du Congrès, ni les heures les plus convenables pour les délégués, nous avons renvoyé à la journée même de l'ouverture du Congrès, le 1er juillet, l'annonce de ces différentes réunions.

Les visiteurs qui arriveront la veille au soir, pourront assister au feu de la Saint Jean-Baptiste, ancienne coutume à la fois religieuse et joyeuse à laquelle nous voulons revenir.



Photos by American Press Association.

La situation ne s'améliore pas dans l'Ulster. Les orangistes continuent à s'organiser en disant qu'ils lutteront jusqu'à la mort contre la mise en vigueur du Home Rule. Les nationalistes ont rapidement organisé des corps de volontaires afin de mâter leurs adversaires. De part et d'autre le chiffre des volontaires dépasserait cent mille hommes. Il est certain que les Irlandais nationalistes auront la supériorité du nombre. De plus, ils semblent bien pourvus d'armes et de munitions. Ils pratiquent couramment le tir et font tous les jours de l'exercice.

Une partie de la gravure montre ici des volontaires orangistes défilant dans les rues de Belfast. Dans l'autre, nous voyons Carson, le chef des rebelles, pérorant et haranguant ses partisans.

UNE VINGTAINE DE VICTIMES

Une violente tempête ravage les côtes des Provinces Maritimes

Caraquet, 11.—Jusqu'ici treize cadavres ont été retrouvés des vingt marins qu'on suppose avoir péri pendant la dernière tempête. Les cinq derniers ont été ramenés à terre hier, mais comme ils ne sont pas d'ici, leur identification n'a pas été établie. Dans le cours de la journée des pêcheurs de Miscou et de Shippegan sont attendus à Caraquet, et pourront en toute probabilité reconnaître les cadavres, qui seront rendus à leurs familles. Il se peut que le nombre des victimes de l'ouragan dépasse de beaucoup ce que l'on croyait, car de toutes parts on semble signaler que des pêcheurs manquent à l'appel.

Le deuil est grand dans la localité. Aux portes de sept ou huit maisons, à Caraquet, à Miscou, à Shippegan, des crêpes sont appendus, indiquant que la famille a perdu un chef ou un fils. Dans certains endroits, quatre personnes manquent à l'appel. Ainsi, la famille S. Abert déplore la perte de son chef, de ses deux fils, Jean-Baptiste et Martin, et de son père adoptif. Dans un autre endroit, un père et ses deux fils ont été ramenés morts; ce sont Joseph J. Thériault, père, Jean et Frédéric Thériault. Les veuves restent seules avec parfois des enfants en bas âge. Ceux qui étaient capables de subvenir à la subsistance de la famille ont disparu. La population fait ce qu'elle peut pour adoucir le sort de ceux que la misère afflige, mais les moyens sont limités, les ressources sont petites, dans ce pays où la pêche est pour ainsi dire l'unique industrie, où la possession d'un bateau est la seule richesse de tout un groupe. Ce bateau et ceux qui le montaient perdus, il ne reste pratiquement rien aux survivants.

Une goélette contenant trois hommes n'a pas été vue depuis la tempête. A-t-elle sombré? Nul n'en pourrait dire un mot. Le vaisseau n'a été signalé dans aucun port. On n'en a pas vu de trace sur aucune plage environnante. Les marins n'ont donné aucun signe de vie. Les parents sont dans l'inquiétude la plus vive, et commencent même à désespérer.

Il est impossible de décrire les scènes de misère et de désespoir dont certains villages sont témoins.

Les goélettes perdues dont on a pu signaler les noms sont la "R. J. W. Renown", la "Hopbur", la "Nersulessa" et la "Flavie". Toutes étaient de fines voilières et d'excellents bateaux de pêche.

Dans le jardin de MM. Robin et J. Whitman Jones, soixante et quinze arbres ont été déracinés. C'étaient des arbres qui mesuraient trois pieds de diamètre en moyenne, c'est-à-dire neuf pieds de circonférence. On peut par là se faire une idée de la violence de la tourmente. Sur le terrain avoisinant le presbytère, et sur la propriété des soeurs, trente superbes arbres ont aussi été renversés.

Dix granges et six maisons en construction ont été démolies. On ne peut guère se faire une idée de la désolation qui règne.

* * *

Québec, 10.—La tempête qui, vendredi soir, a balayé les côtes de la baie des Chaleurs et du nord de la province du Nouveau-Brunswick, a fait sombrer une quarantaine de vaisseaux de pêche et a coûté la vie à une vingtaine d'hommes.

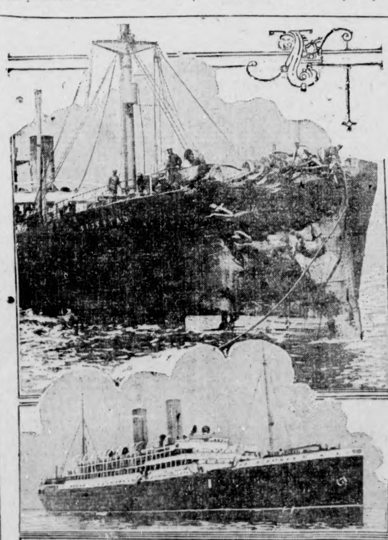
La plupart des vaisseaux de pêche ont été jetés sur les îles Miscou et Shippegan.

On annonce que vingt pêcheurs ont été noyés et que huit cadavres ont été recueillis à Caraquet (Nouveau-Brunswick) ce matin. Ce sont des cadavres de pêcheurs canadiens-français et acadiens qui ont été repêchés.

Le vent a causé de grands dégâts.

* * *

Caraquet, 10.—Nous venons d'avoir une furieuse tempête de vent de nord-est, de pluie et de neige, dans la Baie des Chaleurs et le golfe. Le vent a atteint une vitesse épouvantable et on signale de nombreux dégâts à Caraquet tes. Une grande quantité d'arbres ont été arrachés à l'entrée du couvent des Dames de la Congrégation et sur le terrain du presbytère. Des granges et des maisons en construction ont été enlevées. Les pêcheurs ont surtout souffert de cette tempête. Quarante goélettes ont été jetées à la côte sur les îles de Miscou et Shippegan, et nous avons à déplorer de nombreuses pertes de vie. Hier matin, on a rapporté les cadavres de huit pêcheurs de Caraquet. Ce sont: S. Abert, ses deux fils, Jean-Baptiste et Martin, et son père adoptif, Olivier Paulin, Joseph J. Thériault et ses deux fils, Jean et Frédéric, et Théophile Dugas. On prétend qu'il y a une vingtaine de noyés, tant de Caraquet que de Shippegan.



Photos copyright, 1914, by American Press Association.

En frappant et en coulant le paquebot "Empress of Ireland" dans le Saint-Laurent, à une vingtaine de milles de Rimouski, le charbonnier allemand, le "Storstad", a subi de rudes avaries. Son avant s'est en partie brisé contre la dure coque de l' "Empress of Ireland". Quand il est arrivé à Montréal, sa proue présentait du côté droit une béante échancrure.

C'est ce que représente la partie supérieure de la gravure. Dans le bas, on voit l' "Empress of Ireland".

DRAME HORRIBLE ET MYSTERIEUX

Un vieillard tue sa femme puis se suicide.

Sherbrooke, 10.—Un drame affreux s'est déroulé, hier matin, vers les six heures, à Saint-Etienne de Bolton, petite localité du comté de Brome.

Le meurtrier, un nommé J.-B. Dubé, vieillard de 60 ans, après avoir abattu sa femme à coups de revolver, a voulu se faire justice, et s'est tiré dans la tête la dernière cartouche qui restait dans son arme. On s'attend à la mort des deux époux d'une minute à l'autre.

De bonne heure, ce matin, les occupants de la maison où Dubé et sa femme demeuraient, furent éveillés soudain par des coups de feu; ils se précipitèrent dans la chambre d'où venaient les détonations, et ils découvrirent avec stupeur les deux corps baignant dans leur sang. La malheureuse femme avait une horrible blessure à la tête et respirait péniblement.

On parvint cependant à lui faire dire que son mari était l'auteur de l'attentat. Ce dernier gisait inconscient dans un coin de la chambre, dans sa tempe droite on remarquait le large trou d'une balle.

Les deux corps furent placés dans un lit et on appela de suite le curé, M. l'abbé Biron, et les médecins de Knowlton.

Les derniers sacrements furent administrés aux mourants, les médecins leur appliquèrent des remèdes pour engourdir les blessures, mais ils ne croient pas que Dubé ni sa femme puissent survivre même une heure encore. On ne peut obtenir qu'avec beaucoup de difficulté des détails sur ce drame. Les motifs qui auraient poussé Dubé à commettre son crime, ne sont pas bien connus.

Le meurtrier était arrivé à Saint-Etienne il y a trois jours, et venait des Etats-Unis. Il avait auparavant habité l'Ouest Canadien et depuis longtemps vivait séparé de sa femme, qui demeurait à Saint-Etienne chez sa parente. Depuis que Dubé était arrivé, les deux époux avaient repris leur vie commune. Ils avaient bien quelques disputes, mais aucune chicane sérieuse n'avait eu lieu. On ignore donc pour le moment le motif qui aurait déterminé Dubé à commettre son forfait, ce matin.

Le juge de paix, M. Joseph Desautels, s'est rendu sur les lieux et s'occupe de l'affaire.

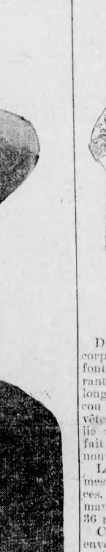
Les époux Dubé sont âgés de 60 ans et n'ont qu'un enfant. Ce dernier est marié et demeure éloigné.

Sherbrooke, 13 juin.—Dubé est mort.

LA QUESTION IRLANDAISE

Dublin, 12.—John E. Redmond chef des nationalistes irlandais a publié une déclaration hier soir niant que le mouvement des volontaires fut hostile au but que se propose le parti nationaliste irlandais. Il ajouta: "Jusqu'à il y a deux mois, j'ai cru que le mouvement des volontaires était prématuré, mais l'effet des déclarations de sir Edward Carson sur l'opinion publique en Angleterre, la Chambre des Communes et le gouvernement, a changé la situation et le parti a pris des mesures pour avertir ses amis qu'il était désirable de supporter le mouvement des volontaires. Le résultat a été que les nationalistes se sont enrôlés en masse depuis quelques seamines en Irlande."

Londres, 10.—La déclaration de M. Redmond donnant officiellement l'approbation de son parti au mouvement des volontaires nationalistes est considérée comme dangereuse pour la cause de l'Ulster. M. Redmond a suggéré qu'on fortifie le comité des volontaires en y ajoutant 25 représentants du parti nationaliste.



"Teddy" Roosevelt, ex-président des Etats-Unis, de tapageuse réputation. C'est un célèbre chasseur. Il a couru toute l'Afrique du Sud faisant la guerre aux grands fauves. Dernièrement, il revenait du Brésil, de la partie inexplorée où il a vécu quelques mois. Il prétend y avoir découvert de nouvelles rivières. On a mis ses découvertes en doute dans certaines sociétés géographiques.

Le plus grand défaut de la pénétration n'est pas de n'aller point jusqu'au but, c'est de le passer.

* * *

On sait assez qu'il ne faut guère parler de sa femme; mais on ne sait pas assez qu'on devrait encore moins parler de soi.

* * *

La plupart des jeunes gens croient être naturels, lorsqu'ils ne sont que mal polis et grossiers.

* * *

Il y a de certaines larmes qui nous trompent souvent nous-même après avoir trompé les autres.

* * *

Nous ne louons d'ordinaire de bon coeur que ceux qui nous admirent.

Département des patrons

6644

Dans ce joli petit modèle, le corps et la moitié des manches ne font qu'un, une seule couture courant du bord du cou poignet le long du côté extérieur du bras. Le cou est orné d'un joli collet et le vêtement se complète par une jolie manchette. Ce vêtement se fait de soie, de limon, de tous les nouveaux tissus cotons.

Le patron No. 6,644 est pour mesures de buste de 34 à 44 pouces. La grandeur moyenne demande $3\frac{3}{8}$ verges d'un tissu de 36 pouces de large.

Ce patron peut être obtenu en envoyant dix sous au bureau de ce journal.



Cette blouse tailleur unie comporte de légères insertions jusqu'au fond de l'empiècement, avec fermeture sur le devant sous un rempli. Le cou peut se terminer par une bande ou par un collet renversé comme on le voit dans la gravure. Des manches pleine longueur se terminent par des manchettes: ce costume demande une petite tunique après la ceinture. Par des froncements et une fermeture unie, la blouse peut servir de sayon de toilette.

Le patron de blouse No. 6,655 est poru mesures de buste de 34 à 44 pouces. La grandeur moyenne demande $2\frac{3}{8}$ verges d'un tissu de 36 pouces de large.

Ce patron peut être obtenu en envoyant dix sous au bureau de ce journal.

NOTRE COUPON.

Département des patrons, La Liberté, B. P. 3151—

Veuillez trouver ci-inclus .... sous en retour desquels vous m'enverrez:

No............ Grandeur..........

Nom ....

Rue No. ....

Ville ....

Province ....

Note.—Un délai d'au moins dix jours doit nous être accordé pour l'expédition du patron.

DANS LE MONDE

LA CAMPAGNE DES SUFFRAGETTES

Encore un désastreux incendie.

Londres, 10.—Les suffragettes continuent à faire parler d'elles, et ont mis le feu à une magnifique maison près de High Wycombe, comté de Buckingham, à environ 50 kilomètres de Londres.

Elle contenait des meubles et objets d'art anciens et de grande valeur.

Comme toujours, des brochures sur le suffrage des femmes jonchaient le terrain.

Cette maison touchait à l'église de la paroisse et l'on croit que c'était cet édifice qu'elles voulaient détruire pour se venger de l'affront qu'elles avaient reçu le jour où on leur en avait fermé la porte.

Ce nouvel incendie marque la décision prise par les suffragettes de ne laisser aucun repos aux Anglais tant que le parlement n'aurait pas accordé aux femmes le droit de vote.

Un mandat de comparution a été envoyé à la requête du juge d'instruction, à Arthur Barnett, clerc de M. Marshall, choisi comme avoué par l'Union sociale et politique des femmes, pour avoir fait passer à la suffragette Grace Roe, qui se trouvait détenue à la prison de Holloway, des lettres et des drogues.

Cette affaire a intéressé vivement le public, après les accusations formulées par Mme Mildred Elle Mansell, l'une des organisatrices de la société, qui avait raconté, le 2 juin, que l'on forçait les suffragettes qui étaient emprisonnées à absorber des drogues pour les forcer ainsi à prendre quelque nourriture.

Grace Roe se trouvait parmi les suffragettes arrêtées le 21 mai dans une descente de police effectuée dans un appartement de West End et avait été, dans la suite, accusée de conspiration. Elle attend actuellement de passer en jugement.

Mme Mansell avait déclaré que les directeurs de prison faisaient prendre des drogues aux suffragettes chaque fois qu'elles devaient prendre de la nourriture, c'est-à-dire deux ou trois fois par jour.

Elle avait cité tout spécialement le nom de Grace Roe comme l'une des victimes de ce qu'elle appelait "le plus grand crime que le gouvernement ait jamais commis contre les femmes".

M. Bodkin, avocat du gouvernement, a déclaré au magistrat auquel il a demandé le mandat de comparution qu'il avait la preuve que certaines drogues étaient remises aux prisonnières par leurs amies. L'absorption de ces drogues rendait les suffragettes assez malades pour qu'il fût nécessaire de les remettre en liberté.

Naturellement, elles attribuaient leur maladie aux procédés employés pour les nourrir de force.

LES FURIES ANGLAISES

Elles incendient une église du temps des Normands.

Derby (Angleterre), 10.—L'ancienne église de Breadsall, qui est classée parmi les monuments historiques d'Angleterre, remonte à l'époque normande et contient de véritables trésors artistiques, a été détruite la nuit dernière par un incendie.

Si l'on a peu de preuves certaines que les suffragettes en soient les auteurs, elles sont tout au moins fortement soupçonnées par les autorités, car des explosions semblables à celles que causent les bombes qu'elles ont coutume d'employer ont été entendues, avant que l'incendie ne se soit déclaré. Elles ont pu également allumer cet incendie par vengeance, car il y a quelques semaines, un meeting qu'elles avaient organisé dans le village de Breadsall fut troublé par les jeunes gens du pays et ne put avoir lieu.

Parmi les objets qui ont été détruits, on cite une Bible de la plus haute antiquité et comme il ne s'en trouvait aucune dans le comté de Derby, ainsi que les monuments élevés au poète Erasme Darwin, aïeul de Charles Darwin, le célèbre naturaliste, et aux autres notables du pays.

Heureusement, les registres de l'église, qui remontaient à 1573, ont été sauvés, car ils étaient conservés dans la cure, qui a été épargnée par l'incendie.

UN FOU MEURTRIER

Il se barricade dans un clocher, tue deux agents et en blesse quatorze.

Budapest, 10.—Hier, un fou meurtrier, après avoir tué un fermier et sa femme et blessé leur fille, s'est armé d'un fusil à répétition et, muni de 500 cartouches, s'est barricadé dans le clocher de l'église de Hoefmany, petit village des environs, et s'en est fait une forteresse imprenable.

Les gendarmes qui avaient essayé de s'emparer du criminel ont été reçus par une fusillade bien nourrie et se sont vus forcés de battre en retraite après avoir laissé sur le terrain deux des leurs, alors que quatorze d'entre eux étaient blessés sérieusement.

Aujourd'hui, les gendarmes en grand nombre ont cerné l'église, mais leur commandant a déclaré que toute tentative était inutile et qu'il était préférable que Tomsics se rendit lui-même ou ait usé toute sa provision de cartouches.

Seul, un escalier très étroit permettait l'accès du clocher, et si jamais quelqu'un avait essayé d'y monter, Tomsics l'aurait bien vite obligé d'en descendre.

Hier, il avait tiré 200 cartouches et après avoir tué et blessé un grand nombre de personnes, avait démoli l'autel et brisé plusieurs tableaux de l'église:

Ce matin, il cria du haut de l'église:

—Vous avez bien fait de me laisser dormir pendant la nuit car j'ai repris de nouvelles forces et vous allez prendre un bon bain de sang.

"Quand ma dernière cartouche sera épuisée, je me tuerai moi même."

Le curé de la paroisse s'est montré plus habile que les fusils des gendarmes et Tomsics qui pendant 24 heures, avait défié les balles, a fini par céder à ses remontrances.

La gendarmerie continuait de tirer quand le meurtrier riposta et blessa cinq autres personnes.

C'est alors que le prêtre intervint et amena Tomsics à se rendre à ses exhortations.

LES FURIES ANGLAISES

La patience du peuple anglais est épuisée

Londres, 11.—Les suffragettes et leur plus mortel ennemi ont encore été aux prises aujourd'hui.

L'exaspération du peuple anglais et sa patience sont à bout.

Une suffragette armée d'un couperet a lacéré au musée de Birmingham, le tableau de Rowney représentant un "Portrait d'enfant" Elle a été arrêtée quelques instants après. Cette femme, qui a donné le nom de Bertha Ryland, a été traduite en cour.

Les directeurs du musée en question ont dit que le tableau lacéré pourrait probablement être restauré pour 2,500 francs.

Le même jour, les autorités, indignées des attaques des suffragettes, ont ordonné une descente de police dans Tothill street où elles ont temporairement établi le siège de l'Union Sociale et politique des femmes. Huit suffragettes ont été arrêtées et la police en a expulsé toutes les autres.

Toutes celles qui avaient été arrêtées ont été relâchées dans la suite.

Le gouvernement, fatigué de tant d'audace, veut y mettre fin à tout prix. Le parlement a décidé aujourd'hui d'examiner le plus promptement la question, de façon à mettre fin à ce règne de terreur, déjà toléré depuis trop longtemps et qu'à l'avenir les suffragettes soient rendues responsables de leurs méfaits.

Le parlement a émis l'idée d'un projet de loi indemnisant les directeurs des prisons qui seraient accusés d'avoir laissé les suffragettes mourir de faim en prison. Certains membres du parlement en sont pour la déportation de ces furies criminelles, d'autres proposent de faire fouetter celles qui, par leurs actes de vandalisme, sont un sujet de scandale pour le public.

DISPARITION DE MME PANKHURST

Malgré l'active surveillance de la police, elle lui s'échappe.

Londres, 11.—La nouvelle que Mme Pankhurst n'est pas dans la maison de Grosvenor Square que surveillait la police comme étant celle où s'était retirée la célèbre suffragette depuis sa mise en liberté, a causé une profonde stupéfaction.

Mme Pankhurst a dû, dit-on, s'échapper de la maison au nez des détectives de Scotland Yard, chargés spécialement de surveiller ses allées et venues.

Seuls les chefs du mouvement féminin doivent savoir à quoi s'en tenir sur la retraite de Mme Pankhurst. A Scotland Yard, on craint que la disparition de Mme Pankhurst ne soit un présage de nouveaux désordres.

"Nous combattrons jusqu'à la mort plutôt que d'abandonner la lutte pour le suffrage des femmes. Beaucoup d'entre nous sont prêtes à sacrifier leur vie plutôt que de renoncer à la cause".

C'est ainsi que s'exprimaient aujourd'hui plusieurs militantes après les perquisitions de la police dans les bureaux de la "Women's Social and Political Union".

A la suite de ces perquisitions les suffragettes ont décidé de diriger les opérations de chez elles, plutôt que du quartier général, pour rendre la tâche de la police plus difficile.

DE LA NEIGE EN JUIN

C'est à Paris que l'on assiste à ce curieux spectacle.

Paris, 10.—Il est tombé lundi six centimètres de neige et de grêle à Paris. Dans l'avenue des Champs-Elysées, les Parisiens ont été témoins de ce curieux spectacle: la circulation des voitures rendue difficile par la neige en plein mois de juin!

Le thermomètre est descendu cet après-midi jusque 4 1-2 degrés centigrades au-dessus de zéro.

UN ENLEVEMENT EN AEROPLANE

Mais le père de la jeune fille arrive avant le départ.

Berlin, 15.—Une jeune fille de dix-sept ans, fille d'un riche Berlinois, avait décidé de fuir avec un aviateur qu'elle aimait, ses parents ne voyant pas d'un bon oeil les assiduités de l'aviateur. Ils lui avaient même interdit de le revoir.

Cette interdiction ne fut pas, comme on pense, du goût des jeunes gens; aussi décidèrent-ils de s'envoler ce matin de l'aérodrome de Johannistal pour une destination inconnue. Une voiture s'arrêtait ce matin devant la porte de la jeune fille et conduisit les deux jeunes gens de l'aérodrome.

L'appareil était sorti du hangar: tout était prêt pour le départ. La jeune fille s'apprêtait à monter dans l'appareil quand arrivèrent, dans un automobile, le père de la jeune fille et un agent de police qui arrêta l'aviateur.

M. MARTIN EST DE RETOUR

Le mair de Montréal reprend son poste.

Montréal, 10.—M. le Maire est revenu samedi à son poste; pas tout à fait cependant.

M. Martin n'a pas voulu faire la moindre déclaration, se contentant de répondre: "Maintenant tout est correct, c'est tout ce que j'ai à dire".

Les collègues de Son Honneur semblaient enchantés de son retour et n'ont pas fait non plus à la séance de l'après-midi la moindre allusion à sa sortie de vendredi.

Le trésorier de la ville admet que M. Martin va toucher le salaire d'un mois complet, mais il est bien difficile d'expliquer comment la ville va payer deux maires à la fois, d'autant plus que le seul maire de Montréal, du 6 avril jusqu'à l'assermentation de M. Martin était M. Lavallée, puisque la charte dit que l'ancien maire reste "En fonctions" jusqu'à ce qu'il soit remplacé par son successeur. Par ailleurs le maire ne peut faire aucun acte officiel avant son assermentation, de sorte qu'il n'exerce pas les fonctions et qu'il ne peut être payé.

LA PROCESSION DE LA FETE DIEU

Le maire Martin donne ordre aux chefs des pompiers et de la police d'envoyer tous les hommes disponibles à la procession.

Montréal, 10.—Le maire Martin a donné ordre aux chefs Campeau et Tremblay de mettre, dimanche prochain, tous leurs hommes disponibles à la disposition des autorités religieuses, pour la procession de la Fête-Dieu.

"C'est ma conscience qui me dicte cette conduite, messieurs", a dit M. Martin samedi. Du moment que le colonel Sam Hughes par un décret inique défend au 65ème Régiment de participer à la procession de la Fête-Dieu, j'estime qu'il est de mon devoir comme premier magistrat de cette ville, de faire en sorte que le Saint-Sacrement ait un escorte d'honneur. Nous enverrons donc là ceux qui sont les vrais soldats de Montréal, nos braves agents de police et nos braves pompiers.

Photos copyright, 1914, by American Press Association.

Immédiatement après le naufrage de l' "Empress of Ireland", le coroner Jolicoeur a ouvert son enquête à Québec. Le capitaine Kendall, de l' "Empress of Ireland", que désigne une flèche dans le haut de cette gravure, a donné sa version du désastre. Il se trouve en présence du coroner et des jurés. A gauche, dans le haut, nous voyons le capitaine Anderson, du "Storstad". Son navire a été saisi dès son arrivée à Montréal.

La partie inférieure de cette gravure nous montre un groupe de survivants mêlés à quelques membres de l'équipage d'un navire du gouvernement.

Photos copyright, 1914, by American Press Association.

La ville de Mexico se trouve entourée de savanes où la marche est très difficile. Les soldats américains doivent les occuper constamment afin de se garder contre toute surprise de la part des troupes mexicaines. Le soleil leur brûle la tête toute la journée et provoque chez eux une terrible soif. Quand la pluie s'abat sur ces savanes, le sol se détrempe et se transforme en une boue impraticable où la marche devient un supplice.

Dans la partie supérieure de cette gravure nous avons un groupe de soldats américains marchant dans la savane par un brûlant soleil. Dans la partie inférieure nous voyons un détachement de soldats américains déboucher d'un tunnel pour venir occuper un petit fortin.

Il y a certains défauts qui, bien mis en oeuvre, brillent plus que la vertu même.

CHRONIQUE AGRICOLE

LE MARCHE

Blé—	
Nord No. 1	.93
No. 2	.91¾
No. 3	.90
No. 4	.85¾
No. 5	.80
No. 6	.75
Fourrage No. 1	.70
Rej. semence No. 1	.88½
Rej. semence No. 2	.86½
Rej. semence No. 3	.84⅛
Rej. sale No. 1	.88½
Rej. sale No. 2	.86½
Rej. sale No. 3	.84½
Hiver, No. 3	.88½
Avoines—	
Blanche, No. 2	.38½
Blanche No. 3	.38¼
Fourrage, Extra No. 1	.38¼
Fourrage No. 1	.37½
Fourrage No. 2	.37½
Orge—	
No. 3	.54½
No. 4	.53¼
Rejeté	.49½
Fourrage	.49
Lin—	
No. 1 N. W. C.	1.39¾
No. 2 C. W.	1.36¾
No. 3 C. W.	1.24¾
Bestiaux—	
Taureau de choix	$7.50 à $7.75
Meilleurs taureaux et génisses pour boucherie	$7.25 à $7.50
Bons taureaux et bonnes génisses pour boucherie	$6.50 à $7.00
Ordinaires	$6.00 à $6.25
Vaches de choix	$6.00 à $6.25
Vaches et génisses moyennes	$5.25 à $5.50
Vaches ordinaires	$4.75 à $5.00
Meilleurs boeufs	$5.50 à $6.00
Moyens et ordinaires	$4.50 à $5.00

COMMENT ON REDUIT LE PRIX DE REVIENT

Il y a tant de laitiers qui se préoccupent de ce que la fromagerie va payer, tant de vendeurs prêts à se couper la gorge pour un-seizième de centin sur le prix du fromage qu'il ne faut pas s'étonner si beaucoup de patrons ne pensent qu'au prix de vente sans s'inquiéter aucunement du prix de revient.

Or, que faut-il pour produire du lait économiquement? Il faut de bonnes vaches, dont la production soit contrôlée. On voit des vaches bien nourries et qui cependant font payer leur lait très cher, simplement parce qu'elles ne sont pas bonnes laitières. Mais même dans un troupeau ordinaire, dont toutes les bêtes semblent produire à peu près la même quantité de lait, on trouve, dès que l'on se met à peser régulièrement, des variations si étranges que l'on arrive vite à se convaincre que le contrôle de la production est des plus avantageux et tout à fait pratique.

Le propriétaire qui tient un régistre de nourriture et de production peut facilement savoir combien son lait lui coûte. Il ne garde dans son troupeau que des vaches réellement payantes. Savez-vous à combien vous revient le lait de quelques-unes de vos vaches? Est-ce à 62 centins ou 97 centins les 100 livres? Combien gagnez-vous par vache, déduction faite du prix de la nourriture, est-ce $10 ou $20. Si vous ne gagnez que $10, vous pouvez facilement doubler ce chiffre en contrôlant la production.

Ecrivez au Commisaire de l'industrie laitière, à Ottawa, et il vous enverra gratuitement des feuilles d'inscription de lait et de nourriture. Contrôlez la production et votre lait vous coûtera moins cher.

C. F. W.

DE L'ECONOMIE MAL ENTENDU

On rencontre parfois des cultivateurs qui hésitent à entreprendre le contrôle de leur troupeau parce qu'il en coûte trois dollars à peu près pour se munir des balances et des bouteilles nécessaires.

C'est là, il nous semble, de l'économie mal entendue. Pour les convaincre nous citerons quelques exemples des énormes profits que cette faible dépense a permis de réaliser.

On a vu, à maintes reprises, des vaches vendues aux enchères par des cultivateurs qui étaient à cent lieues de se douter qu'elles étaient bonnes laitières. Les nouveaux propriétaires, qui les avaient achetées pour une chanson, en ont souvent refusé cinquante dollars ou cent dollars après un ou deux mois de contrôle. Voilà de l'argent qui rapporte gros que ces quelques dollars dépensés sur l'outillage nécessaire au contrôle. On a même vu, parmi ces vaches vendues aux enchères, une ou deux qui sont devenues champions du monde et qui valaient des milliers de dollars.

Voilà donc un fait que l'on ne devrait pas méconnaître car il touche à la base même de l'agriculture. Il est des centaines de pauvres vaches, sur lesquelles on dépense beaucoup d'argent en frais d'entretien, et qui ne rapportent rien ou à peu près rien. Leurs propriétaires ne s'en doutent pas. Que faudrait-il pour s'en rendre compte? Simplement une balance et quelques flocons d'essai, coûtant au plus trois dollars.

C'est grâce à cette petite dépense qu'un bon nombre de laitiers sont parvenus à augmenter de trois cents dollars par an les revenus d'un troupeau d'une vingtaine de vaches, parce qu'ils se sont débarrassés des bêtes improductives. Contrôlez la production de votre troupeau et vous doublerez vos profits.

C. F. W.

AU FOND D'UN TORPILLEUR

Un drame sous-marin

Sur le pont du petit yacht, dans le bassin du Commerce, au Havre, confortablement étendus dans les "deck-chairs", quelques jeunes gens dégustaient des liqueurs en fumant des cigarettes orientales. Au milieu d'eux, sur une table pliante, une lampe éclairait des tasses, des verres, des livres, et par cette tranquille et chaude nuit d'été, la flamme en demeurait aussi fixe que dans un salon. Sa lueur, rabattue par un abat-jour opaque, faisait entrevoir les deux poulies joufflues de la grande écoute, la double et la triple, reliées par les cinq brins parallèles de filin blanc qui rayaient l'obscurité profonde, comme dessinés à la craie sur un tableau noir. La légère tente soutenue en son milieu par une drisse formait un toit blanc qui répandait par réflexion une lueur douce et reposante.

La conversation était tombée sur le mal de mer, et l'un des jeunes gens se trouvait en butte aux plaisanteries de ses camarades.

"C'est honteux! s'exclamait Lureau, grand Parisien mince et nerveux, tout fier d'avoir prouvé le jour même de solides qualités nautiques, c'est honteux! Quelle tristesse pour le yachting d'être ainsi déshonoré par ses adeptes! Toi, Lucien, toi qui te vantais de ne jamais avoir été malade, tu t'es conduit comme le plus méprisable terrien. Pouah!

—Pardon, je...

—Tais-toi! tu as perdu le droit de parler sur le pont d'un bateau: j'en appelle à tous!"

Tous furent d'avis qu'effectivement Lucien Lièvre avait juste le droit d'écouter. Et les plaisanteries tombaient dru sur le pauvre garçon, qui s'efforçait en vain de justifier un malaise passager.

Tout à coup, une voix héla du quai:

—Ohé! de l'*Amoena!*

—Ohé! fut-il répondu, qui est là? Descendez à bord!"

Une ombre dégringola l'échelle qui réunissait le yacht au quai, et fut accueillie joyeusement.

"Tiens, c'est Lasson! Bonjour! Lasson! Comment vont les compas?"

Lasson, jeune ingénieur, s'occupait spécialement du réglage des compas et des chronomètres marins, et ses conseils de technique maritime avaient souvent été utiles aux jeunes yachtmen.

"Pas mal, mes amis, pas mal! Mais de quoi parliez-vous donc? J'entendais vos voix et vos rires depuis la rue de Paris...

—Du mal de mer, dit Bernard Eschemann, jeune peintre de talent nouvellement initié aux joies de la voile. Ah! vous êtes comme moi, vous ne connaissez pas ça, hein?

—Vous vous trompez: non seulement j'en ai souffert, mais au mal de mer se rattache pour moi l'un des souvenirs les plus pénibles de ma vie.

—Comment! contez-nous cela! s'écrièrent les jeunes gens en se pressant autour du nouveau venu.

—Volontiers... en échange d'un verre de whisky..."

Pierre Valroy, le propriétaire de l'*Amoena*, descendit dans le salon et l'on vit bientôt la bouteille émerger de la clairevoie entr'ouverte.

Lasson se servit et commença.

"Ah! mes enfants, le sort vous préserve d'éprouver ce mal annihilant alors qu'un impérieux devoir vous force d'agir! Si douloureux soient-ils, ces spasmes ne sont rien quand on peut se coucher sur le pont et attendre, immobile, la délivrance; mais, quand il faut penser, prévoir, décider, il devient abominable. Puisque vous avez tous plus ou moins subi ces nausées...

—Pardon, interrompit Eschemann, pas moi! Sans me flatter, je peux dire que j'ai tout du marin: la casquette et le pied!

—Moi aussi! ajoutèrent fièrement deux ou trois assistants.

—Bon, continua Lasson; eh bien, je vous souhaite de continuer. Ceux qui en ont été atteints, il y en a tout de même ici, se rendront mieux compte de l'effort de volonté qu'il faut pour accomplir une action quelconque à ce moment-là.

—C'est pour à peu près impossible, dit Pierre Valroy; et il ajouta avec un sourire d'aveu: Je sais ce que c'est! Le danger imminent pourrait seul vous galvaniser...

—C'est précisément ce qui m'arriva pendant les affaires de Crète, il y a quelques années de cela. Sorti, comme vous le savez, d'une école des Arts et Métiers, je fus embarqué en qualité de mécanicien de la flotte à bord d'un torpilleur, pour y effectuer mon service militaire. Je parvins rapidement au grade de sergent, et peu après mon navire fut désigné pour porter les dépêches urgentes de Crète au continent. A cette époque, la télégraphie sans fil n'existait pas et notre rôle était très important puisque les torpilleurs étaient le seul trait d'union entre le théâtre des opérations et les puissances.

"Vous savez comment est fait un torpilleur?

—Parbleu! s'indigna Eschemann, mais explique tout de même, pour les autres! Entre nous, ajouta-t-il plus bas, je n'y ai jamais mis les pieds."

Lasson continua son récit:

"Dans ce fuseau d'acier, de quatre à cinq mètres de large et d'une quarantaine de mètres de long, toute la place est prise par les chaudières et les machines, car ce sont des machines de croiseur, à triple expansion, de dix mille chevaux que l'on y introduit. Entre les deux groupes de trois cylindres trapus qui commandent par l'intermédiaire de leurs bielles les arbres des hélices, il n'y a qu'une étroite passerelle métallique ajourée, de quarante centimètres de largeur, à peine protégée par une rambarde de fer, qui permet de vérifier et de graisser les paliers et les coussinets.

"De chaque côté de cette sorte de minuscule couloir, d'énormes pièces d'acier vont et viennent à une allure vertigineuse; les puissants vilebrequins semblent des rosaces étincelantes à cinq centimètres de vos pieds; les massives et luisantes articulations des tiges de pistons, dont l'oeil suit à peine l'éclat alternatif, s'agitent à la hauteur de votre épaule et les pistons ronflent et soufflent tout contre votre tête; rapides comme l'éclair, des commandes d'excentriques, de pompes, de ventilateurs passent à quelques centimètres de la rampe de fer qui trépide, sous la passerelle qui vibre à vos pieds, en haut, en bas, partout. Au-dessus des cylindres vêtus de bois, cerclés de cuivre, les gros tuyaux garnis d'amiante distribuant la vapeur, s'entre-croisent et dégagent une chaleur intense, intolérable.

"Entre la coque et les machines, à bâbord et à tribord, une passerelle semblable existe, où l'on ne peut marcher de front sans crainte d'être happé au passage par un organe en mouvement: il faut s'y glisser de côté comme les crabes! Les doigts coupés ne se comptent pas: un cri, une tache rouge sur l'acier brillant, c'est fini.

—Quand j'irai dans ces machines-là, je me ferai raser... Si un poil de ma barbe se prenait dans les engrenages!... dit Eschemann en frissonnant... et j'emporterai un gilet de flanelle de rechange: je crains les refroidissements...

—On risque les rhumes en effet, car, en marche, pour obtenir un tirage constant, on réalise la marche en "vase clos", c'est-à-dire que toutes les issues sont fermées hermétiquement et que l'air n'entre que par les ventilateurs, sous pression. Interdiction absolue d'ouvrir les capots, ce qui ferait baisser la pression. On ne respire donc là-dedans qu'une atomsphère d'étuve de près de 50 degrés, et l'air nauséabond, imprégné d'huile et de graisse, mélangé parfois à l'eau de mer, que les ventilateurs nous envoient, est plus écoeurant que le roulis lui-même, qui, pourtant, est pire dans aucun autre navire! On ne peut faire un pas sans se cramponner aux rampes et aux poignées. Bref, écoeurés, bousculés, cuits, asphyxiés, tel est le programme!

"Or, un jour, nous recevons l'ordre de porter une dépêche des plus importantes, dont dépendait peut-être le salut d'une petite garnison menacée par les révoltés. Nous appareillons au plus vite et nous partons par mauvaise mer; le bateau dansait sur les vagues comme un bouchon et nous étions obligés de faire tous nos efforts pour ne pas être précipités les uns sur les autres dans la machinerie noire à peine éclairée par la lueur jaunâtre de quelques ampoules électriques. Les énormes manivelles tournaient en grondant comme prises de délire, quand les hélices sortaient de l'eau; et, dans cette demi-obscurité, on ne voyait que le va-et-vient des tiges d'acier, puissantes et régulières, et l'on n'entendait que les sourdes et colossales pulsations qui ébranlaient l'armature si frêle du torpilleur.

"Nous ressentions déjà les terribles atteintes du mal de mer, lorsque je m'aperçus que les têtes de bielles barbotaient dans le liquide qui noie la cale au-dessous d'elles. Ce liquide mousseux et blanchâtre est un mélange d'huile et d'eau de mer, car toutes les pièces frottantes sont non seulement lubrifiées, mais encore refroidies par un jet ininterrompu d'eau froide. Le niveau montant, c'était donc que les crépines étaient bouchées: j'ordonnai immédiatement à l'un des deux mécaniciens qui se trouvaient avec moi d'aller les déboucher; il était assis sur les marches de l'escalier, cramponné à la rampe, livide, malade à crever; comme je ne pouvais entendre ce qu'il me disait à cause du bruit, il me fit signe que cela lui était impossible. Or, il ne fallait pas tarder: de nouveau, je lui intimai l'ordre, il essaya d'obéir: à plat ventre sur la passerelle, il plongea son bras tout entier dans le cloaque tiède et nauséabond, mais un haut-le-coeur terrible le prit et il eut juste le temps de se rejeter de côté pour ne pas être happé.

Le niveau du liquide montait toujours, et les manivelles le faisaient maintenant gicler partout: l'autre mécanicien étant occupé à graisser les cylindres, il n'y avait pas à hésiter et, malgré mon malaise, je plongeai le bras tout entier dans l'huile, mais je ne pus atteindre les crépines: alors, brusquement, j'enfonçai l'épaule et la tête tout entière et je parvins, heureusement, à retirer un paquet d'étoupes qui obstruait le tuyau. Jugez un peu de l'écoeurement qui suivit! Mais le danger était conjuré.

"A peine étais-je remis de cette émotion, qu'un bruit insolite et une légère odeur de brûlé m'indiquèrent qu'une pièce chauffait: je voyais tout tourner, j'avais le front dans un étau, je n'en pouvais plus, et il fallait de nouveau agir! Je me traînai sur la passerelle, et je constatai en effet qu'une excentrique chauffait faute d'huile. Aussitôt, je hurlai au mécanicien de m'apporter le bidon d'huile qui se trouvait dans un casier à la hauteur de sa tête. Le malheureux, toujours secoué par le mal, se mit péniblement debout et fit des efforts surhumains pour atteindre le bidon; puis, quand il l'eut saisi d'une main, une violente secousse du bateau lui fit lâcher la rampe; il glissa, essaya de se relever, mais le navire était trop penché, et l'homme tomba avec son fardeau dans le cloaque, juste sous le cylindre de basse pression, dont la bielle lui effleurait le corps *trois cents fois par minute!*

"J'eus une minute d'angoisse épouvantable; je voyais sous mes pieds sa figure horriblement contractée, la bouche grande ouverte comme pour crier, les yeux exorbités, affolés, fixés sur les miens dans un appel muet; et l'énorme pièce d'acier inconsciente dessinait sur le fond noir sa rosace fantastique comme un instrument de supplice inventé par quelque Edgar-Poë. A ce moment, j'entendis distinctement, au milieu de tous les bruits assourdissants de la machine, le choc léger et répété de la tête de bielle contre un des boutons de métal de la cote bleue du mécanicien.

"Un seul mouvement, et il était mort! L'absurde mal de mer m'étreignait toujours, faisant perler la sueur froide sur mon front, rendant sans mouvements gauches, hésitants, comme ceux d'un homme ivre, détruisant en moi la volonté. Je sentais qu'il fallait me décider: je saisis le levier de changement de marche pour stopper, mais une petite fumée s'éleva de l'excentrique qui grippait: je savais que, si je stoppais, elle gripperait sûrement, et que la machine serait immobilisée; or ce retard, s'il sauvait la vie d'un homme ici, sous mes yeux, condamnait peut-être à mort une centaine d'hommes, là-bas, dans un fortin assiégé. Toutes ces pensées se bousculèrent dans mon cerveau en moins de dix secondes... j'hésitais encore, torturé entre ces deux devoirs, quand mon regard rencontra celui du malheureux supplicié: il y avait tant de volonté de vivre, tant de désespoir dans ses yeux que je n'hésitai plus: je stoppai.

"L'homme fut retiré de la machine et j'appris plus tard que la petite garnison avait été sauvée aussi."

Lasson se tut et les jeunes gens, impressionnés par ce dramatique récit, restèrent silencieux. Ils ne pensaient plus à se moquer de leur camarade, car le mal de mer ridicule, en frôlant de si près la mort tragique, lui avait emprunté un peu de sa terrible majesté.

Pierre Lecomte de Noüy.

LA TRUITE A LA COULEUVRE

Le docteur Louis Doederlein, professeur de zoologie à l'université de Strasbourg, signale un cas extraordinaire qui est sans doute unique dans les annales scientifiques.

Quand on vida l'étang de Saint-Louis, près de Strasbourg, on découvrit dans la vase une truite longue d'environ 13 pouces qui était traversée de bout en bout par une couleuvre à collier longue de 22 pouces. Le reptile et le poisson étaient morts, mais la truite survécut le plus longtemps à l'ingestion, car elle était encore en bon état de fraîcheur, tandis que le reptile avait succombé auparavant. Le professeur pense qu'il vivait encore au moment où il surgit par l'extrémité opposée.

A la suite de quel drame aquatique le serpent a-t-il pénétré dans le poisson? Le professeur Doederlein explique les choses de la façon suivante: La couleuvre à collier se tient d'ordinaire dans le voisinage de l'eau. Elle nage fort bien et une partie de sa nourriture se compose de petits poissons. Au cours d'une chasse, la couleuvre de l'étang de Saint-Louis se trouva happée par une truite, poisson très vorace. La tête du reptile s'engagea ainsi dans l'estomac puis dans l'intestin, tandis que sa queue s'agitait encore à l'extérieur.

Comme la couleuvre à collier possède dans les poumons un sac à air, elle peut vivre dans l'eau pendant plusieurs heures sans revenir à la surface. Ainsi s'explique que le reptile, engagé dans l'estomac, puis dans l'intestin de la truite, continua à vivre tout en cherchant à s'échapper de la prison où il se trouvait si malencontreusement engagé. Pendant ce temps, la truite continuait ses mouvements de déglutition et le reptile, faible pour percer les tissus qui l'enveloppaient, finit par trouver la seule voie qui lui permettait de s'échapper de sa prison. Mais il périt peu après, sans doute faute de nourriture. La truite elle-même ne survécut que peu de temps à son hôte indigeste. Quand l'étang fut vidé, elle se trouva surprise par l'absence de son élément naturel et elle périt peu avant d'être trouvée par les pêcheurs.

La truite à la couleuvre figure maintenant au musée d'histoire naturelle de Strasbourg.

PRISONNIERS DE CONFIANCE

"Que de fois nous avons vu sur une boutique ou sur un catalogue cette remarque alléchante "Personnel de confiance" Voici mieux, beaucoup mieux, l'asile pénitencier de l'Etat du Colorado à Canyon-City pourrait inscrire sur son fronton cette annonce surprenante: "Prisonniers de confiance".

Depuis quatre ans, les pensionnaires du pénitencier ont été autorisés à travailler... en liberté, c'est-à-dire loin de leurs cellules.

Quinze cents hommes ont été employés à jardiner et à construire une canalisation destinée à amener l'eau à Canyon-City. Parfois aussi les prisonniers ont été autorisés à collaborer à des travaux publics, souvent à plus de cent cinquante kilomètres de la prison. Il y a eu peu d'évasions, bien que les surveillants soient peu nombreux et que les prisonniers ne portent ni chaînes, ni menottes.

Une ferme a été organisée dans un lieu propice, au milieu d'une région montagneuse. Elle est sous le contrôle du directeur du pénitencier, mais les prisonniers seuls y travaillent. La ferme est si prospère que, depuis deux ans, elle a rapporté un bénéfice de deux cent ving mille dollars, c'est-à-dire un million cent vingt cinq mille francs.

Le régime est très doux. Les prisonniers qui se sont échappés reviennent souvent d'eux-mêmes: ceux qu'on parvient à arrêter sont soumis à un contrôle plus sévère. Lorsque les travaux à effectuer sont trop éloignés de la prison, on établit de grands camps sous la direction de quelques gardiens. Il n'y a jamais eu, depuis quatre ans, la plus petite révolte, la moindre sédition. Les prisonniers travaillent avec courage et bonne humeur. Jamais un acte de dépradation ou de vandalisme.

Mais il ne faudrait pas se hâter de dire que tous les pays devraient prendre modèle sur ce pénitencier moderne. Tous les prisonniers ne comprendraient pas aussi bien leurs devoirs. Laissons à Canyon-City le monopole de sa prison extraordinaire.

P. L. H.

EN PROVINCE

SAINT-LEON

Notre jolie église avait pris dimanche son plus beau décor; des fleurs nombreuses, des tentures aux nuances variées révélaient une fête paroissiale. Treize enfants, sept petits garçons et six petites filles, avaient le bonheur d'être admis à leur Première Communion solennelle. Ils accomplirent ce grand acte à la grand'messe, en présence de toute la paroisse réunie: et on voyait au recueillement de ces enfants qu'ils comprenaient l'importance de ce solennel renouvellement.

Aux vêpres deux autres cérémonies, encadrées de cantiques choisis pour la circonstance, complétèrent celle du matin. Ce furent la rénovation des voeux du baptême et la consécration solennelle à la sainte Vierge, au milieu d'une nombreuse et pieuse assistance.

* * *

Lundi 8 juin a eu lieu notre pélerinage à la sainte Vierge à Notre-Dame de Lourdes. Vers 7 heures du matin un groupe de voitures ornées d'oriflammes partaient au son des cloches. M. Louis Lafrenière conduisait notre R. P. Curé et ouvrait le cortège, qui bientôt s'allongea de nombreuses voitures chargées de pélerins qui priaient et chantaient des cantiques.

Deux heures après on était en vue de Notre-Dame de Lourdes. Les voitures s'arrêtèrent et on s'organisa en procession pour se rendre à pied à l'église, précédée de la croix et d'oriflammes. Après quelques cantiques, une messe solennelle fut célébrée aux intentions du pélerinage et chantée par le choeur des chantres de Saint-Léon. Le R. P. Augustin adressa quelques paroles d'édification aux pieux pélerins.

Le temps était splendide et le ciel semblait sourire.

La plupart des pélerins en profitèrent pour se grouper bientôt sous quelques arbres à l'entour d'un dîner champêtre.

Au son de la cloche on se réunit de nouveau à l'Eglise pour le chant des vêpres et de pieux cantiques à la Vierge Immaculée. Le Rév. M. Boivin, curé de Somerset, qui était arrivé l'après-midi pour se joindre au pélerinage, fit une chaude exhortation à l'assemblée. Puis le bénédiction du T. S. Sacrement, donnée par le Rév. Curé de Saint-Léon qui avait organisé ce pélerinage, termina cette belle journée.

Vint l'heure du départ: le cortège des voitures s'était reformé. Chacun emportait de cette pieuse journée, réconfort et grâces de toutes sortes, obtenues par la puissante et miséricordieuse intercession de Marie Immaculée en faveur de ses enfants.

* * *

Depuis longtemps nous n'avions pas célébré la fête nationale de Saint Jean-Baptiste dans notre paroisse. Notre société Saint-Jean-Baptiste, dont le président est M. O. Gareau, et le secrétaire M. Eug. Kern, vient de décider cette célébration pour le 18 courant. La fête sera célébrée au village même, près de notre beau lac. Le site est des plus enchanteurs, et le programme de la fête s'annonce on ne peut plus intéressant. C'est une belle occasion pour nos amis de venir visiter notre magnifique localité, où l'on peut s'égayer d'une façon idéale. On annonce des discours patriotiques.

* * *

Les Révérendes Soeurs de notre couvent ont eu cette semaine la visite de leur supérieure générale. C'est la première fois qu'elle vient les visiter depuis sa longue maladie de l'an dernier. La Révde Mère Augustine de l'Eucharistie dirigea le couvent de notre paroisse durant les douze premières années, avant d'être appelée à Notre-Dame de Lourdes. Aussi elle a laissé un souvenir bien vivant parmi nous et nous faisons les voeux les plus sincères pour que Dieu lui accorde encore une longue carrière.

FANNYSTELLE

M. Zéphirin Dureault, marchand de Gravelbourg, Sask., est en promenade ici depuis quelques jours.

* * *

La joute de balle entre notre club et celui de Starbuck a eu lieu lundi soir. Les nôtres ont fait encore une fois briller leur étoile par le résultat de 6 à 4 en leur faveur.

Le 14 courant notre équipe ira se mesurer avec celle de Dakotah Siding, Man. Nous souhaitons du succès à nos jeunes athlètes.

La date de notre pique-nique a été fixée à mardi le 23 juin.

M. le Capt. Joseph Piché, président, MM. Ernest Désilets et Henri Piché, vice-présidents, M. P. A. Bouvier, secrétaire, et M. Adolphe Guyot, trésorier. Si la température est favorable, nous aurons foule, car tout promet d'être très intéressant.

* * *

M. C.-B. Kemball et sa famille nous a quitté pour aller demeurer à Carman, Man.

* * *

MM. Marcel Mollot, Gédéon Couture, Alp. Castagner, Eustache Lavigne et Ovide Dureault ont été faire la pêche aux écluses de Saint-Andrews cette semaine. Ils ont remporté une quantité considérable de poissons.

* * *

M. Gaudette, de Minneapolis, Minn., était en promenade cette semaine chez M. Alfred Piché.

* * *

M. Richard Stevens est allé à Elm Creek, Man., passer ses examens de cours supérieur à l'école de cet endroit.

* * *

M. et Mme Edmond Poirier et M. et Mme Achille Morissette, doivent partir ces jours-ci pour aller visiter des parents et amis de Dunrea, Man. Le voyage se fait en auto.

* * *

Jeudi le 11 courant, cour de Révision des listes électorales à Carman, Man., plusieurs des nôtres se sont fait inscrire sur les nouvelles listes.

* * *

Naissance.—Marie-Hélène, née le 7 juin, fille de M. Emile Guyot et de Amanda Cyrenne. Parrain, Henri Guyot; marraine, Marie-Louise Guyot, frère et soeur de l'enfant.

Yvonnic.

LAURIER, MAN.

Il y a quelque temps, M. le curé bénissait le mariage des deux seuls enfants de M. M. Pelletier: M. Marcel Pelletier à Melle Marie Hébrard et M. Eugène Détuilleuil à Melle Maria Pelletier. On célébrait la noce chez M. M. Pelletier. De nombreux cadeaux furent offerts aux deux jeunes couples.

* * *

On annonce le prochain mariage de Melle Catherine Trottier à M. R. Doucette, marchand de McCreary.

* * *

M. Jos Hamelin, de Sainte-Rose du Lac, notre futur député, était de passage à Laurier le 8 juin.

Yvette.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Le 2 juin, M. Adhémar Mailhot, de Saint-Boniface, conduisait à l'autel Melle Alma Loiselle, de cette paroisse. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. le curé St-Amant.

Les pères des mariés leur servaient de témoins. M. F. Dom. Trottier, de Saint-Boniface, assistait comme garçon d'honneur et Melle Emma Baril comme fille d'honneur à la mariée.

Après la cérémonie, de nombreux amis, dont plusieurs d'entre eux étaient venus de Saint-Boniface et Winnipeg pour la circonstance, accompagnèrent l'heureux couple à la résidence de M. Loiselle.

Mercredi matin, M. et Mme Mailhot retournaient à Saint-Boniface, où ils ont établi leur demeure.

Aux nouveaux mariés nos meilleurs souhaits.

Communiqué.

SAINT-CHARLES

Jetons un coup d'oeil sur les deux dernières semaines. Nous avons eu depuis quatre pique-niques.

Le 2 juin, c'étaient 400 élèves de Sainte-Marie, Winnipeg, sous la surveillance du Père Labonté, d'autres Pères, des Frères et des Soeurs.

Le programme de la journée, bien rempli, est exécuté de même. Deux équipes de balle au champ se disputent longuement la victoire. Les courses et les jeux de toutes sortes vont aussi leur train. Les gagnants reçoivent leurs prix sur-le-champ. Il ne faut pas oublier que l'on se promenait en plein au bois et en yatch. L'on aime tant voir nos paysages..., la beauté de chez nous!

Nos Soeurs et leurs demoiselles entrent en campagne le 4 juin. Fallait voir çà! Courses, saut-à-la-corde, colin-maillard, etc.; ce fut un vrai succès. Demandez au Père Thérien! En a-t-il donné des prix!

Le terrain était retenu pour le 9 juin. M. l'abbé Lee, curé de Saint-Edouard, et ses jeunes écoliers, nous arrivèrent le coeur à la joie, l'âme en fête. Une vraie avalanche de pique-niqueurs! Plus de 200 enfants, accompagnés de Pères et de Soeurs. Et toute cette joie s'étendit dans le bois, près de la rivière et jusqu'à l'étang se jouaient les jeunes canards d'un voisin.

Le lac miniscule changea vite de maître. Les petits visiteurs s'y plongèrent avec moins d'élégance certes, mais avec tant de gaieté.

Et nos arbustes fleuris sont dépouillés, et nos fleurettes sauvages aux pétales parfumées se donnent aux petits gars qui les emportent.

Plusieurs disaient, sur le départ, à 7 heures du soir: "Comme il ferait bon vivre ici longtemps.. toujours!" Après une visite à l'église ce fut l' "au revoir".

Cette journée nous amenait aussi les demoiselles de la L. D. C. F. de Saint-Boniface. Après inspection de leur domaine d'un jour —inspiration favorable, faut croire—les jolies personnes,—elles étaient treize—prenaient un dîner champêtre sous le couvert des grands érables.

Une excursion dans le boçage les amena vite au bord de l'eau, où, selon l'une d'elles, le yatch du Père Thérien reposait à l'ancre, attendant leur venue. Inutile de raconter tous les virages et les courses folles du canot-automobile. La rivière était calme, le temps superbe. Il n'en fallait pas plus pour que nos gentilles visiteuses prennent la fantaisie—agréable sans doute—de se mouiller les pieds... Oh! l'attrait irrésistible de l'eau qui va son chemin gazouilleur!...

Mais il fallait repartir, et... elles ont perdu—peut-être laissé? —quelque chose d'elles-mêmes—un souvenir?—: un bijou, une chaînette d'or ou une bourse d'argent liliputienne. Et alors?—Eh bien! "si tu perds quelque chose, reviens sur tes pas", dit le proverbe...

G. de l'Oeil.

* * *

Le 2 juin, les RR. PP. Roby et de Mangeleere, s.j., M. l'abbé Sylvestre, du collège de Saint-Boniface, M. Lee, curé de Saint-Edouard et le Père Monfort, faisaient une courte apparition au milieu de nous.

* * *

La semaine dernière les Rév. curés Bastien et Bouillon étaient en visite au presbytère.

* * *

M. Ménard et sa dame, de Chicago, sont en villégiature à Saint-Charles, chez leurs parents, M. et Mme Charles Caron.

* * *

Mme Albert Cormier était en promenade ces jours derniers chez sa mère, Mme Claire LaFlèche.

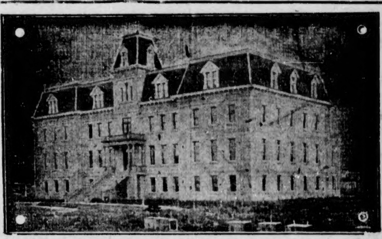
* * *

Samedi le 12, un service anniversaire de première classe était chanté ici.

* * *

Mgr l'archevêque, accompagné de son secrétaire, M. Moreau, pas

(A suivre sur la page 6)



Roman de La Liberté NO. 7

LA TULIPE NOIRE

Je ne craindrai pas non plus qu'un jour d'émeute, les boutiquiers de Dordrecht et les mariniers du port viennent arracher mes oignons pour nourrir leurs familles, comme ils m'en menacent tout bas parfois, quand il leur revient que j'ai acheté un oignon deux ou trois cents florins. C'est résolu, je donnerai donc aux pauvres les cent mille florins du prix de Harlem.

Quoique...

Et à ce *quoique*, Cornélius van Baerle fit une pause et soupira.

—Quoique, continua-t-il, c'eût été une bien douce dépense que celle de ces cent mille florins appliqués à l'agrandissement de mon parterre ou même à un voyage dans l'Orient, patrie des belles fleurs.

Mais hélas! il ne faut plus penser à tout cela: mousquets, drapeaux, tambours et proclamations, voilà ce qui domine la situation en ce moment!

Van Baerle leva les yeux au ciel et poussa un soupir.

Puis, ramenant son regard vers ses oignons, qui dans son esprit passaient bien avant ces mousquets, ces tambours, ces drapeaux et ces proclamations, toutes choses propres seulement à troubler l'esprit d'un honnête homme:

—Voilà cependant de bien jolis caïeux, dit-il: comme ils sont lisses, comme ils sont bien faits, comme ils ont cet air mélancolique qui promet le noir d'ébène à ma tulipe! sur leur peau les veines de circulation ne paraissent même pas à l'oeil nu. Oh! certes, pas une tache ne gâtera la robe de deuil de la fleur qui me devra le jour.

Comment nommera-t-on cette fille de mes veilles, de mon travail, de ma pensée? *Tulipa nigra Barlaensis.*

Oui, Barlaensis; beau nom. Toute l'Europe tulipière, c'est-à-dire toute l'Europe intelligente tressaillera quand ce bruit courra sur le vent aux quatre points cardinaux du globe.

La grande tulipe noire est trouvée! Son nom? demanderont les amateurs.—*Tulipa nigra Barlaensis.*—Pourquoi *Barlaensis?*—A cause de son inventeur van Baerle, répondra-t-on.—Ce van Baerle, qui est-ce?—C'est déjà celui qui avait trouvé cinq espèces nouvelles: la Jeanne, la Jean de Witt, la Corneille, etc. Eh bien, voilà mon ambition à moi. Elle ne coûtera de larmes à personne. Et l'on parlera encore de la *Tulipa nigra Barlaensis* quand peut-être mon parrain, ce sublime politique, ne sera plus connu que par la tulipe à laquelle j'ai donné son nom.

Les charmants caïeux!...

Quand ma tulipe aura fleuri, continua Cornélius, je veux, si la tranquillité est revenue en Hollande, donner seulement aux pauvres cinquante mille florins; au bout du compte, c'est déjà beaucoup pour un homme qui ne doit absolument rien. Puis, avec les cinquante mille autres florins, je ferai des expériences. Avec ces cinquante mille florins, je veux arriver à parfumer la tulipe. Oh! si j'arrivais à donner à la tulipe l'odeur de la rose ou de l'oeillet, ou même une odeur complètement nouvelle, ce qui vaudrait encore mieux; si je rendais à cette reine des fleurs ce parfum naturel générique qu'elle a perdu en passant de son trône d'Orient sur son trône européen, celui qu'elle doit avoir dans la presqu'île de l'Inde, à Goa, à Bombay, à Madras, et surtout dans cette île qui autrefois, à ce qu'on assure, fut le paradis terrestre et qu'on appelle Ceylan, ah! quelle gloire! J'aimerais mieux, je le dis, j'aimerais mieux alors être Cornélius van Baerle que d'être Alexandre, César ou Maximilien.

Les admirables caïeux!...

Et Cornélius se délectait dans sa contemplation, et Cornélius s'absorbait dans les plus doux rêves.

Soudain la sonnette de son cabinet fut plus vivement ébranlée que d'habitude.

Cornélius tressaillit, étendit la main sur ses caïeux et se retourna.

—Qui va là? demanda-t-il.

—Monsieur, répondit le serviteur, c'est un messager de la Haye.

—Un messager de la Haye... Que veut-il?

—Monsieur, c'est Craeke.

—Craeke, le valet de confiance de monsieur Jean de Witt? Bon! Qu'il attende.

—Je ne puis attendre, dit une voix dans le corridor.

Et en même temps, forçant la consigne, Craeke se précipita dans le séchoir.

Cette apparition presque violente était une telle infraction aux habitudes établies dans la maison de Cornélius van Baerle, que celui-ci, en apercevant Craeke qui se précipitait dans le séchoir, fit de la main qui couvrait les caïeux un mouvement presque convulsif, lequel envoya deux des précieux oignons rouler, l'un sous une table voisine de la grande table, l'autre dans la cheminée.

—Au diable! dit Cornélius, se précipitant à la poursuite de ses caïeux, qu'y a-t-il donc, Craeke?

—Il y a, monsieur, dit Craeke, déposant le papier sur la grande table où était resté gisant le troisième oignon; il y a que vous êtes invité à lire ce papier sans perdre un seul instant.

Et Craeke, qui avait cru remarquer dans les rues de Dordrecht les symptômes d'un tumulte pareil à celui qu'il venait de laisser à la Haye, s'enfuit sans tourner la tête.

—C'est bon! c'est bon! mon cher Craeke, dit Cornélius, étendant le bras sous la table pour y poursuivre l'oignon précieux; on le lira, ton papier.

Puis, ramassant le caïeu, qu'il mit dans le creux de sa main pour l'examiner.

—Bon! dit-il: en voilà déjà un intact. Diable de Craeke, va! entrer ainsi dans mon séchoir! Voyons à l'autre, maintenant.

Et sans lâcher l'oignon fugitif, van Baerle s'avança vers la cheminée, et à genoux, du bout du doigt, se mit à palper les cendres qui heureusement étaient froides.

Au bout d'un instant, il sentit le second caïeu.

—Bon, dit-il, le voici.

Et le regardant avec une attention presque paternelle:

—Intact comme le premier, dit-il.

Au même instant, et comme Cornélius, encore à genoux, examinait le second caïeu, la porte du séchoir fut sécouée si rudement et s'ouvrit de telle façon à la suite de cette secousse, que Cornélius sentit monter à ses joues, à ses oreilles, la flamme de cette mauvaise conseillère que l'on nomme la colère.

—Qu'est-ce encore? demanda-t-il. Ah, çà! devient-on fou céans?

—Monsieur! monsieur! s'écria un domestique se précipitant dans le séchoir avec le visage plus pâle et la mine plus effarée que ne les avait Craeke.

—Eh bien? demanda Cornélius, présageant un malheur à cette double infraction de toutes les règles.

—Ah! monsieur, fuyez, fuyez vite! cria le domestique.

—Fuir, et pourquoi?

—Monsieur, la maison est pleine de gardes des états.

—Que demandent-ils?

—Ils vous cherchent.

—Pour quoi faire?

—Pour vous arrêter.

—Pour m'arrêter, moi?

—Oui, monsieur, et ils sont précédés d'un magistrat.

—Que veut dire cela? demanda van Baerle en serrant ses deux caïeux dans sa main et en plongeant son regard effaré dans l'escalier.

—Ils montent, ils montent! cria le serviteur.

—Oh! mon cher enfant, mon digne maître, cria la nourrice en faisant à son tour son entrée dans le séchoir. Prenez votre or, vos bijoux, et fuyez, fuyez!

—Mais par où veux-tu que je fuie, nourrice? demanda van Baerle.

—Sautez par la fenêtre.

—Vingt-cinq pieds.

—Vous tomberez sur six pieds de terre grasse.

—Oui, mais je tomberai sur mes tulipes.

—N'importe, sautez.

Cornélius prit le troisième caïeu, s'approcha de la fenêtre, l'ouvrit, mais à l'aspect du dégât qu'il allait causer dans ses plates-bandes bien plus encore qu'à la vue de la distance qu'il lui fallait franchir:

—Jamais, dit-il.

Et il fit un pas en arrière.

En ce moment on voyait poindre à travers les barreaux de la rampe les hallebardes des soldats.

La nourrice leva les bras au ciel.

Quant à Cornélius van Baerle, il faut le dire à la louange non pas de l'homme mais du tulipier, sa seule préoccupation fut pour ses inestimables caïeux.

Il chercha des yeux un papier où les envelopper, aperçut la feuille de la Bible déposée par Craeke sur le séchoir, la prit sans se rappeler, tant son trouble était grand, d'où venait cette feuille, y enveloppa les trois caïeux, les cacha dans sa poitrine et attendit.

Les soldats, précédés du magistrat, entrèrent au même instant.

—Etes-vous le docteur Cornélius van Baerle? demanda le magistrat, quoiqu'il connût parfaitement le jeune homme; mais en cela il se conformait aux règles de la justice, ce qui donnait, comme on le voit, une grande gravité à l'interrogation.

—Je le suis, maître van Spennen, répondit Cornélius en saluant gracieusement son juge, et vous le savez bien.

—Alors, livrez-nous les papiers séditieux que vous cachez chez vous.

—Les papiers séditieux? répéta Cornélius tout abasourdi de l'apostrophe.

—Oh! ne faites pas l'étonné.

—Je vous jure, maître van Spennen, reprit Cornélius, que

(Suite de la page 5)

EN PROVINCE

en quelques heures à Saint-Charles dimanche le 13.

* * *

Les PP. Lecoq, Boyer et Brassard, o.m.i., étaient aussi en visite au presbytère.

* * *

Dimanche de la Fête-Dieu, après la grand'messe et la bénédiction dans l'église, la procession commença; élèves et Soeurs en fête, suivies des demoiselles et des dames de la paroisse. Puis vinrent les messieurs, bannière au vent; précédant immédiatement le dais qui abritait Jésus-Hostie. Les chantres fermaient la marche. M. A. Paillé était porte-bannière; MM. Jos. LaFlèche, Pat. Kelly, Ant. Hogue et J. Isbister, portes-dais.

L'on s'avança par le chemin balisé, passant une arche de feuillage magnifique. M. A. Aubert dirigeait la procession. Cette file imposante vint s'agenouiller devant le reposoir dressés chez Mme E. Paillé. Ce dernier était bien beau: ornements, tentures, feuillages, tout s'harmonisait. Vingt-et-une fillettes semblaient des anges blancs, bleus et roses, groupés sur les degrés et le faîte du reposoir. La procession s'écoula de nouveau, après la cérémonie, vers l'église, où fut donnée une dernière bénédiction.

VISITE PASTORALE

Samedi, le 6 juin, Mgr l'Archevêque quittait Saint-Boniface pour Kenora. Il fut reçu à la gare par le Rév. Père Vézina, o.m.i., curé, et son vicaire, le R. P. Boyer,o.m.i., MM. les abbés Desmarais et Derome, et les membres du comité d'église. L'entrée solennelle eut lieu à sept heures du soir et fut suivie des prières pour les morts.

Le lendemain, dimanche, après la grand'messe chantée par le R. P. Cahill, o.m.i., provincial des Oblats, Mgr a confirmé 94 enfants.

Avant la confirmation il répondit en anglais et en français à l'adresse lue par le R. P. Vézina. Il parla de la divinité de la foi et de la nécessité de faire des sacrifices pour les écoles alors qu'il s'agit de maintenir le français dans l'école et de construire une nouvelle école. Mgr a insisté sur l'éducation dans la famille. Cette éducation est d'une importance telle qu'elle ne peut être remplacée par aucune autre.

L'école de Kenora est bien tenue et Mgr n'a eu que des félicitations à adresser au R. P. Curé et à tous ceux qui s'occupent de l'éducation, en particulier les RR. SS. de la Présentation de Saint-Hyacinthe.

Dans l'après-midi, Mgr a confirmé à Norman et à Keewatin.

Le lendemain, lundi, Sa Grandeur a dit la messe à l'hôpital dirigé par les Rvdes SS. de la Providence de Montréal et assisté à deux magnifiques petites séances données par les enfants de l'école paroissiale et ceux de l'école indienne, dirigée par le R. P. Dozois, o.m.i., avec l'aide des Révdes Soeurs Grises de Montréal. Les élèves de ces deux institutions ont exécuté un charmant programme.

KEEWATIN, ONT.

Mgr l'archevêque a administré le sacrement de la Confirmation à 20 enfants, à à 7 heures et demie, dimanche soir le 7 courant. Les enfants confirmants avaient fait leurs Première Communion solennelle le matin à 8.30 heures.

A la cérémonie il y avait foule. Mgr l'archevêque a répondu avec grande éloquence aux deux adresses anglaise et française lues par M. l'abbé Derome. Notre premier Pasteur est retourné à Kenora sur le yatch à gazoline de M. Cardinal.

Mgr l'archevêque ayant confirmé à Norman à 3.30 p.m. nous arriva vers les cinq heures accompagné de M. l'abbé Desmarais, curé, de quelques paroissiens de Norman et d'un groupe de Keewatin, qui était allé à la rencontre de Monseigneur.

* * *

Dimanche dernier, à une assemblée de paroisse, ont été élus syndics de l'église de Keewatin: MM. B. Rochon, N. Ladouceur et John Lawlos.

Voici la liste des visites pastorales de Mgr l'Archevêque depuis le 23 mai et de celles qui suivront jusqu'au 23 juin.

MAI

23, samedi.—Départ pour Sainte-Rose du Lac.

24, dimanche. — Confirmation. 2 h. p.m., départ pour Sainte-Amélie.

25, lundi.—Confirmation. 2 h. p.m., départ pour Laurier.

26, mardi.—Confirmation. 2 h. p.m., départ pour MacCreary.

27, mercredi.—Retour à Saint-Boniface.

28, jeudi.—Au Collège de Saint Boniface.

30, samedi.—Départ pour Sandy Bay.

31, dimanche.—Confirmation à Sandy Bay.

JUIN

2, mardi soir.—Orphelinat St-Joseph.

3, mercredi. — Départ pour Grande Clairière.

4, jeudi.—Confirmation à Grande-Clairière.

5, vendredi soir, à 7.30.—Confirmation d'adultes pour toutes les paroisses de Winnipeg dans la chapelle du Petit Séminaire.

6, samedi.—Départ pour Kenora. Entrée. Prières pour les morts. 3. h. p.m. Départ pour Norman. Confirmation à Norman dans l'après-midi. Confirmation à Keewatin le soir à 7.30 p.m.

14, dimanche.—Au Sacré Coeur de Winnipeg. Grand'messe à 9.30 a.m. Procession du T. S. Sacrement à la cathédrale.

15, lundi.—Banquet au Sacré-Coeur de Winnipeg. A 11 h. p.m., départ pour Prince-Albert.

16, mardi.—Prince-Albert.

17, mercredi.—Départ de Prince-Albert pour Saint-Boniface.

18, jeudi.—Distribution des prix au Collège de Saint-Boniface à 8 h. p.m. Départ à 11 h. p.m. pour Dauphin.

19, vendredi.—Départ à 8 h. p. m. pour Winnipegosis. Confirmation à l'arrivée. Départ pour Campérville.

20.—Pèlerinage à la tombe de M. Darveau.

21, dimanche.—Confirmation à Camperville.

23. Prise d'habit au Carmel de Saint-Boniface.

Le 23 mai dernier, Mgr l'Archevêque quittait Saint-Boniface pour visiter successivement les paroisses de Sainte-Rose du Lac, Sainte-Amélie, Laurier, et les missions de Makinac et MacCreary. Il a administré la Confirmation à un bon nombre d'enfants. Au couvent de Sainte-Rose, il a présidé la prise d'habit de Soeur Marie-Magella et reçu les voeux des RR. SS. Sainte-Laurence, Saint-Cyrille, Saint-Fortunat, Saint-Martial et Sainte-Reine, de l'Institut des RR. SS. de Notre-Dame des Missions.

Dans chaque paroisse, de belles adresses furent présentées: à Sainte-Rose, en français par M. de Montbel et en anglais par M. Wilfrid Tucker; à Sainte-Amélie par M. Carrière, intituteur; à Makinac, par M. Anatole Daoust; à Laurier, par M. Gauthier.

Sa Grandeur a répondu à chacune de ces adresses. Il n'a eu qu'à consulter son coeur de pasteur et d'apôtre pour démontrer à son peuple combien doit être grand son attachement à l'Eglise et désintéressé son amour de la Patrie. L'Eglise avant les partis politiques et la Patrie avant l'intérêt personnel, tel est le thème que Mgr s'est plu à développer. Nous devons vénérer l'Eglise parce qu'elle est d'institution divine et indépendante dans ses principes immuables de toutes les évolutions par où passent les hommes et les événements; nous devons servir notre Patrie, puisqu'en Canada nous sommes chez nous, nous foulons un sol que nos pères nous ont cédé; nous vivons à l'ombre d'un drapeau qui ne serait plus anglais, si les Canadiens français ne l'avaient défendu contre l'ennemi.

Sa Grandeur a en outre fait comprendre aux enfants la magnificence des dons de l'Esprit Saint dans le sacrement de la confirmation. Dans chaque paroisse, il n'a pas ménagé les encouragements aux colons et à tous ceux qui travaillent pour la prospérité de la Province.

Cette tournée du Pasteur au milieu de son troupeau est bien de nature à réconforter les coeurs des vrais catholiques et à leur donner une nouvelle impulsion vers le devoir que commande la Religion et la Patrie.

Accompagnaient Monseigneur: le R. P. Lecoq o.m.i., M. l'abbé Martin, curé à Sainte-Perpétue, P.Q., M. l'abbé Bastien, curé à Saint-Eustache et le Secrétaire, M. l'abbé A. Moreau.

LE PAIN DES PRISONNIERS

On a beaucoup écrit sur la Bulgarie et ses habitants depuis quelques mois. On pourrait en dire bien davantage, tellement est grande en général notre ignorance de ce vaillant petit peuple, beaucoup plus éloigné de nous, malgré la distance relativement courte et des affinités intellectuelles évidentes, que les Américains ou les Chinois.

Il a fallu la guerre sanglante des Balkans pour attirer un peu notre attention sur ces voisins que les grandes nations européennes semblent considérer un peu comme des cousins pauvres. Après Loti, après Claude Farrère, des écrivains s'acharnent encore à parler de la Turquie, ce qui est une tâche bien ingrate puisqu'on a écrit sur Stamboul et la Corne d'Or des pages immortelles.

Pourquoi donc ces gens-là ne nous dépeignent-ils point la vie farouche, émouvante, des hommes de la Montagne Noire, l'existence simple et belle du paysan bulgare ou du magyar, gardien de chevaux dans les plaines transilvaines?

Ce sont là des sujets qu'on n'a pas déflorés et un observateur trouverait, au pays du tsar Ferdinand particulièrement, une ample moisson de détails intéressants à inscrire sur son bloc-notes.

Quelles belles pages le printemps en Bulgarie n'eût-il pas inspirées à Tolstoï, et les fêtes religieuses, et les fêtes champêtres?

Bien qu'il y ait à Sofia et Samokov deux centres protestants et polonais, des pasteurs américains évangélisent le peuple avec succès dans plusieurs provinces, la religion dominante en Bulgarie est est l'orthodoxie gréco-slave.

C'est dire que la fête de Pâques est célébré là-bas avec une grande solennité.

Avec quelle impatience on l'attend, ce jour qui libère l'estomac de la triste contrainte du carême! De *l'office des ténèbres à l'office de Résurrection* on a prié avec ferveur dans les églises bondées.

L'office de Pâques dure trois heures. Tous y assistent et l'officier, le fonctionnaire coudoient le pauvre artisan.

C'est à minuit—l'heure sainte—que, dans un silence profond et poignant, l'archiprêtre coiffé d'une tiare resplendissante élève très haut l'icône du Sauveur en criant:

"Christ est ressuscité!

—Il est vraiment ressucité!" répondent les prêtres.

Et tous les fidèles joyeux se donnent le baiser de paix:

"Christ est ressuscité!"

Dans Sofia en fête, les canons tonnent, les cloches sonnent à toute volée. Les maisons s'illuminent. Les fidèles sortent des églises en portant précieusement de petits cierges allumés. La croyance populaire veut que celui qui réussit à ramener chez lui son cierge, sans le laisser s'éteindre, sera particulièrement favorisé dans l'année.

On entoure la flamme d'une sorte de globe de papier de couleur et toutes ces petites lueurs bleues, vertes, jaunes ou rouges sont dans la nuit du plus curieux effet.

Et puis c'est un dîner pantagruélique pour tous ces braves gens qui ont observé un jeûne des plus sévères. Sans montrer un aussi bel appétit que leurs frères en religion, les Russes, les Bulgares font de belles ripailles. Comme chez les Serbes, leurs voisins, ils consomment des quantités effrayantes de charcuterie. Soixante hors-d'oeuvre, trente ou quarante plats, voilà le menu.

Les convenances exigent qu'on ne laisse passer aucun mets sans y goûter. Chez les paysans cela tourne assez vite à l'écoeurante orgie, mais une fois n'est pas coutume.

Tout le monde doit se réjouir, même les plus déshérités. Dans les provinces du Sud, il existe même une tradition touchante qui veut que les agapes de la Pâque s'étendent jusqu'aux prisonniers.

Ce jour-là, par une faveur toute spéciale, les femmes, sous la surveillance de soldats, ont le droit de pénétrer dans les geôles les plus misérables pour leur distribuer ces petits pains d'orge marqués d'une croix qui contiennent des graines de pavot.

"Christ est ressuscité!" disent-elles en distribuant leur modeste offrande.

Et plus d'un malheureux, en voyant entrer les jolies paysannes dans leurs robes de fête, pense à la soeur, à la mère qu'il ne reverra peut-être jamais plus par sa faute.

Et plus d'un doit baiser avec reconnaissance la main pitoyable qui lui donne, avec le petit pain de Pâques, un peu de réconfort et de consolation.

Jacques Cézembre.

LE MAUVAIS OEIL

De toutes les superstitions celle du "mauvais oeil" est peut-être la plus répandue. Les "sorts" que les paysans accusent certaines personnes de jeter sur leur bétail ne sont en effet, qu'une variante de ce qu'en Italie on appelle la *jettatura*, à Rome, et *il malocchio* à Naples.

Les Italiens, à quelque rang de la société qu'ils appartiennent, n'ont su s'affranchir de ce sentiment suranné qui poussait les anciens Latins à suspendre au cou de leurs enfants une amulette protectrice, qui avait nom le *fascinum*. De nos jours, un emblème tout différent est en vogue.

Nous voulons parler des *mani cornute* ou mains en forme de corne que beaucoup d'Italiens portent ostensiblement, en breloque.

Ce petit bijou, en perle, en onyx ou le plus souvent en corail, représente une main dont le pouce, le médium et l'annulaire se trouvent réunis à l'intérieur de la paume, tandis que l'index et l'auriculaire se dressent en faisant le simulacre de la corne.

D'où ce nom de la *manu cornuta*.

Cet emblème est d'une infaillible efficacité à l'encontre de la *jettatura* ou du "mauvais oeil".

Si vous conversez avec un Italien, vous pourrez remarquer, qu'au cours de la causerie, il semblera jouer machinalement avec des breloques suspendues à sa chaîne, ou, sans avoir l'air de rien, fermer la main en laissant l'index et l'auriculaire allongés.

Vous pouvez être certain que votre interlocuteur est en train de se défendre contre la *jettatura* de quelqu'un, venu à passer et qui a la réputation d'avoir le "mauvais oeil".

Comme tout ici-bas, où toutes choses ne sont que causes et effets, la doctrine de la *jettatura* est un phénomène résultant de certains antécédents.

Au moyen âge, cette superstition, dont l'origine est venu d'Afrique, s'était étendue à tous les pays d'Europe.

"Le mauvais oeil"—on se le figurait du moins—était l'un des pouvoirs qu'on accusait les sorcières de posséder au plus haut degré.

Pour le combattre, on avait recours aux méthodes les plus extraordinaires. L'une des plus connues consistait à natter un certain feuillage avec le poil provenant de la queue d'une vache.

En Egypte, aujourd'hui encore, on procède à de nombreuses cérémonies ayant pour but de lutter contre les effets du "mauvais oeil".

Dès qu'un enfant vient au monde, on commence par le saupoudrer d'un peu de sel, à titre de précaution initiale.

Des *cauries* (monnaie indigène) sont attachées à la bride des chameaux, afin d'éloigner d'eux le mauvais sort, et pour en affranchir l'intérieur d'une habitation, on y fait brûler de l'alun. N'importe qui peut être affligé du "mauvais oeil", aussi bien les femmes que les hommes, car c'est là un attribut surnaturel, satanique pour ainsi dire, qui appartient, on ne sait trop pourquoi, à l'individu.

Un *jettaturo* n'est pas rendu responsable du mal qu'il peut causer, bien involontairement. On se contente de ne pas l'approcher; on le craint et on l'évite comme un instrument irresponsable du mauvais sort.

Alfred Ducasse.

Les rochers sont l'excuse et l'ornement de la stérilité.

* * *

On s'ennuie presque toujours avec les gens avec qui il n'est pas permis de s'ennuyer.

j'ignore complètement ce que vous voulez dire.

—Alors, je vais vous mettre sur la voie, docteur, dit le juge; livrez-nous les papiers que le traître Corneille de Witt a déposés chez vous au mois de janvier dernier.

Un éclair passa dans l'esprit de Cornélius.

—Oh! oh! dit van Spennen, voilà que vous commencez à vous rappeler, n'est-ce pas?

—Sans doute; mais vous parliez de papiers séditieux, et je n'ai aucun papier de ce genre.

—Ah! vous niez?

—Certainemnt.

Le magistrat se retourna pour embrasser d'un oeil tout le cabinet.

—Quelle est la pièce de votre maison qu'on nomme le séchoir? demanda-t-il.

—C'est justement celle où nous sommes, maître van Spennen.

Le magistrat jeta un coup d'oeil sur une petite note placée au premier rang de ses papiers.

—C'est bien, dit-il comme un homme qui est fixé.

Puis se retournant vers Cornélius.

—Voulez-vous me remettre ces papiers? dit-il.

—Mais je ne puis, maître van Spennen. Ces papiers ne sont point à moi: ils m'ont été remis à titre de dépôt, et un dépôt est sacré.

—Docteur Cornélius, dit le juge, au nom des états, je vous ordonne d'ouvrir ce tiroir et de me remettre les papiers qui y sont renfermés.

Et du doigt le magistrat indiquait juste le troisième tiroir d'un bahut placé près de la cheminée.

C'était dans ce troisième tiroir, en effet, qu'étaient les papiers remis par le Ruart de Pulten à son filleul, preuve que la police avait été parfaitement renseignée.

—Ah! vous ne voulez pas? dit van Spennen, voyant que Cornélius restait immobile de stupéfaction. Je vais donc l'ouvrir moi-même.

Et ouvrant le tiroir dans toute sa longueur, le magistrat mit d'abord à découvert une vingtaine d'oignons, rangés et étiquetés avec soin; puis le paquet de papier demeuré dans le même état exactement où il avait été remis à son filleul par le malheureux Corneille de Witt.

Le magistrat rompit les cires, déchira l'enveloppe jeta un regard avide sur les premiers feuillets qui s'offrirent à ses regards, et s'écria d'une voix terrible:

—Ah! la justice n'avait donc pas reçu un faux avis!

—Comment! dit Cornélius, qu'est-ce donc?

—Ah! ne faites pas davantage l'ignorant, monsieur van Baerle, répondit le magistrat, et suivez-nous.

—Comment! que je vous suive! s'écria le docteur.

—Oui, car au nom des états, je vous arrête.

On n'arrêtait pas encore au nom de Guillaume d'Orange. Il n'y avait pas assez longtemps qu'il était stathouder pour cela.

—M'arrêter! s'écria Cornélius; mais qu'ai-je donc fait?

—Cela ne me regarde point, docteur, vous vous en expliquerez avec vos juges!

—Où cela?

—A la Haye.

Cornélius, stupéfait, embrassa sa nourrice, qui perdait connaissance, donna la main à ses serviteurs, qui fondaient en larmes, et suivit le magistrat, qui l'enferma dans une chaise comme un prisonnier d'Etat, et le fit conduire au grand galop à la Haye.

VIII

Une Invasion

Ce qui venait d'arriver était, comme on le devine, l'oeuvre diabolique de mynheer Isaac Boxtel.

On se rappelle qu'à l'aide de son télescope, il n'avait pas perdu un seul détail de cette entrevue de Corneille de Witt avec son filleul.

On se rappelle qu'il avait deviné l'importance des papiers confiés par le Ruart de Pulten à son filleul, en voyant celui-ci serrer soigneusement le paquet à lui remis dans le tiroir où il serrait les oignons les plus précieux.

Il en résulte que lorsque Boxtel, qui suivait la politique avec beaucoup plus d'attention que son voisin Cornélius, sut que Corneille de Witt était arrêté comme coupable de haute trahison envers les états, il songea à part lui qu'il n'aurait sans doute qu'un mot à dire pour faire arrêter le filleul en même temps que le parrain.

Cependant, si heureux que fût le coeur de Boxtel il frissonna d'abord à cette idée de dénoncer un homme que cette dénonciation pouvait conduire à l'échafaud.

Mais le terrible des mauvaises idées, c'est que peu à peu les mauvais esprits se familiarisent avec elles.

D'ailleurs mynheer Isaac Boxtel s'encourageait avec ce sophisme:

Corneille de Witt est un mauvais citoyen, puisqu'il est accusé de haute trahison et arrêté.

Je suis, moi, un bon citoyen, puisque je ne suis accusé de rien au monde et que je suis libre comme l'air.

Or, si Corneille de Witt est un mauvais citoyen, ce qui est chose certaine, puisqu'il est accusé de haute trahison et arrêté, son complice, Cornélius van Baerle, est un non moins mauvais citoyen que lui.

Donc, comme moi je suis un bon citoyen, et qu'il est du devoir des bons citoyens de dénoncer les mauvais citoyens il est de mon devoir à moi, Isaac Boxtel, de dénoncer Cornélius van Baerle.

Mais ce raisonnement n'eût peut-être pas, si spécieux qu'il fût, pris un empire complet sur Boxtel, et peut-être l'envieux n'eût-il pas cédé au simple désir de vengeance qui lui mordait le coeur, si à l'unisson du démon de l'envie n'eût surgi le démon de la cupidité.

Boxtel n'ignorait pas le point où van Baerle était arrivé de sa recherche sur la grande tulipe noire.

Si modeste que fût le doteur Cornélius, il n'avait pu cacher à ses plus intimes qu'il avait la presque certitude de gagner en l'an de grâce 1673 le prix de cent mille florins proposé par la société d'horticulture de Harlem.

Or, cette presque certitude de Cornélius van Baerle, c'était la fièvre qui rongeait Isaac Boxtel.

Si Cornélius était arrêté, cela occasionnerait certainement un grand trouble dans la maison.

La nuit qui suivrait l'arrestation, personne ne songerait à veiller sur les tulipes du jardin.

Et, cette nuit-là, Boxtel enjamberait la muraille, et comme il savait où était l'oignon qui devait donner la grande tulipe noire, il enlèverait cet oignon; au lieu de fleurir chez Cornélius, la tulipe noire fleurirait chez lui, et ce serait lui qui aurait le prix de cent mille florins, au lieu que ce fût Cornélius, sans compter cet honneur suprême d'appeler la fleur nouvelle *Tulipa nigra Boxtellensis*.

Résultat qui satisfaisait non seulement sa vengeance, mais sa cupidité.

Eveillé, il ne pensait qu'à la grande tulipe noire; endormi, il ne rêvait que d'elle.

Enfin, le 19 août, vers deux heures de l'après-midi, la tentation fut si forte que mynheer Isaac ne sut point y résister plus longtemps.

En conséquence, il dressa une dénonciation anonyme, laquelle remplaçait l'authenticité par la précision, et jeta cette dénonciation à la poste.

Jamais papier vénéneux glissé dans les gueules de bronze de Venise ne produisit un plus prompt et un plus terrible effet.

Le même soir, le principal magistrat reçut la dépêche; à l'instant même il convoqua ses collègues pour le lendemain matin. Le lendemain matin ils s'étaient réunis, avaient décidé l'arrestation et avaient remis l'ordre, afin qu'il fût exécuté, à maître van Spennen, qui s'était acquitté, comme nous avons vu, de ce devoir en digne Hollandais, et avait arrêté Cornélius van Baerle juste au moment où les orangistes de la Haye faisaient rôtir des morceaux des cadavres de Corneille et de Jean de Witt.

Mais, soit honte, soit faiblesse dans le crime, Isaac Boxtel n'avait pas eu le courage de braquer ce jour-là son télescope, ni sur le jardin, ni sur l'atelier, ni sur le séchoir.

Il savait trop bien ce qui allait se passer dans la maison du pauvre docteur Cornélius pour avoir besoin d'y regarder. Il ne se leva même point lorsque son domestique, qui enviait le sort des domestiques de Cornélius, non moins amèrement que Boxtel enviait le sort du maître, entra dans sa chambre. Boxtel lui dit:

—Je ne me lèverai pas aujourd'hui: je suis malade.

Vers neuf heures, il entendit un grand bruit dans le rue et frissonna à ce bruit; en ce moment, il était plus pâle qu'un véritable malade, plus tremblant qu'un véritable fiévreux.

Son valet entra: Boxtel se cacha dans sa couverture.

—Ah! monsieur, s'écria le valet, non sans se douter qu'il allait, tout en déplorant le malheur arrivé à van Baerle, annoncer une bonne nouvelle à son maître: ah! monsieur, vous ne savez pas ce qui se passe en ce moment!

—Comment veux-tu que je le sache? répondit Boxtel d'une voix presque inintelligible.

—Eh bien! dans ce moment, monsieur Boxtel, on arrête votre voisin Cornélius van Baerle comme coupable de haute trahison.

—Bah! murmura Boxtel d'une voix faiblissante, pas possible!

—Dame! c'est ce qu'on dit, du moins; d'ailleurs, je viens de voir entrer chez lui le juge van Spennen et les archers.

—Ah! si tu as vu, dit Boxtel, c'est autre chose.

—Dans tous les cas, je vais m'informer de nouveau, dit le valet, et soyez tranquille, monsieur, je vous tiendrai au courant.

Boxtel se contenta d'encourager d'un signe le zèle de son valet.

Celui-ci sortit et rentra un quart d'heure après.

—Oh! monsieur, tout ce que je vous ai raconté, dit-il, c'était la vérité.

—Comment cela?

—M. van Baerle est arrêté, on l'a mis dans une voiture et on vient de l'expédier à la Haye.

—Oui, où, si ce que l'on dit est vrai, il ne fera pas bon pour lui.

—Et que dit-on? demanda Boxtel.

—Dame! monsieur, on dit, mais cela n'est pas bien sûr, ont dit que les bourgeois doivent être à cette heure en train d'assassiner monsieur Corneille et monsieur Jean de Witt.

(*A suivre.*)

LA PAROISSE DU SACRE-CŒUR CELEBRE LES NOCES D'ARGENT DE SON CURE-FONDATEUR

Trois jours de fêtes. Adresse et bourse de mille piastres en or. Discours du R.P. Guertin, O.M.I. Brillant banquet.

Depuis dimanche, la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg est en liesse à l'occasion du vingt cinquième anniversaire de prêtrise de son curé et fondateur, le R. P. Portelance, o.m.i. Ces fêtes dureront trois jours. Commencées dimanche avant-midi par une grand'messe chantée par le jubilaire et à laquelle Mgr l'Archevêque assistait au trône, elles se sont continuées hier soir par un magnifique banquet et se termineront ce soir par une soirée dramatique et musicale par les élèves anciens et actuels de l'école du Sacré-Coeur.

* * *

Nos fêtes jubilaires ont débuté, dimanche avnt-midi, par la célébration d'une messe solennelle par le jubilaire, le R. P. Portelance, o.m.i. Mgr l'archevêque assistait au trône, accompagné des RR. PP. Magnan, o.m.i., procureur provincial des Oblats, Lecompte, s.j., recteur du collège de Saint-Boniface. Assistaient au choeur, les RR. PP. Cahill, o.m.i., provincial des Oblats, Tessier et Duchossois, o.m.i., d'Edmonton, Péran, o.m.i., de Saint-Laurent, Boyer, o.m.i., de Kenora, Brassard, o.m.i., de Lebret, Sask., Paul, de la Trappe de Saint-Norbert, J. Magnan, o.m.i., supérieur du Juniorat, M. l'abbé Moreau, secrétaire de Mgr l'archevêque, M. l'abbé Lee, curé de Saint-Edouard, le R. P. Gendreau, o.m.i., ancien curé de Saint-Charles.

Le R. P. Anzalone, o.m.i., servait comme diacre et le R. P. Duchossois, o.m.i., d'Edmonton, comme sous-diacre.

Le choeur, sous la direction de M. Poitras, donna, avec orchestre, une messe brève de Dubois. M. Pepin tenait l'orgue.

Le programme musical suivant fut exécuté:

Entrée—Orchestre, *Marche des prêtres*, Athalie.

Kyrie et Gloria—Messe brève, *T. Dubois*.

Credo—2me messe en fa, *E. Marzo*.

Ooffertoire—Ave Maria de *Kahn*—Soliste, Melle A. Patenaude.

Sanctus et Agnus Dei—Messe de Pâques, *Fauconnier*.

Sortie—Cantique.

Solistes: Melles F. Hamel, A. Patenaude, C. Dumoulin, et M. Brunelle.

Organiste, M. Pepin. Grand orchestre.

VEPRES

Procession du T. S. Sacrement. Chants liturgiques.

Salut—Ecce Panis. Melle T. Hamel et R. P. Anzalone.

Ave Maria de *Kohn*: Melle A. Patenaude.

Tantum Eergo: R. F. Sylvestre et J. Poitras.

* * *

Voici, reconstitué aussi bien fidèlement que possible le sermon prononcé par le R. P. Guertin, o.m.i., à l'occasion des noces sacerdotales du R. P. X. Portelance, o.m.i.

Il a passé en faisant le bien.—C'est par ces mots si simples et pourtant si éloquents que se résume toute la carrière du Sauveur, notre modèle et maître. *Il a passé en faisant le bien.*

Monseigneur, mes biens chers frères:—Il y a quelques semaines à peine, les catholiques de la ville d'Ottawa faisant trève à la grande bataille scolaire,—bataille que nous gagnerons—se donnèrent la main pour célébrer dans d'inoubliables fêtes religieuses les noces d'or d'un prêtre selon le coeur de Dieu, Monseigneur Routhier, l'oncle et le protecteur de votre cher curé. Pendant trois jours consécutifs nous avons vu défiler sous les portiques de la vieille cathédrale d'Ottawa, en commençant par une foule de 6,000 petits enfants, les représentants de toutes les classes de la société, de toutes les paroisses d'Ottawa et des environs.

A cette occasion Monseigneur Routhier a reçu des témoignages d'estime bien précieux. Partout, au milieu de ce concert de louange, il y avait une note qu'il était bien facile de saisir: la note de la reconnaissance populaire. Là-bas, comme ici sans doute, on voulait acclamer dans la personne du jubilaire les qualités d'un grand catholique, mais il y avait un autre motif, je crois, et suprême. Sur toutes les figures on lisait cet amour supérieur: Nous t'aimons parce que tu as reproduit dans les caractéristiques du Sauveur le besoin de te donner, le besoin de te dévouer et de te dépouiller pour faire le bonheur des autres. C'était vrai: le peuple ne se trompait pas. Monseigneur Routhier a été bon jusqu'à l'imprudence; il a été bon jusqu'à s'attirer les critiques des meilleures gens. Mais comme il a été récompensé! Et comme il a du être heureux de voir tout le peuple d'Ottawa debout, le proclamer son bienfaiteur.

Mes biens chers frères, cette disposition bienfaisante se rencontre dans le coeur de tous les prêtres sans distinction, mais non pas dans la même mesure. En matière de dévouement, mes frères, même parmi les prêtres il y a une gradation presque sans limite. Pour que le dévouement atteigne des proportions un peu plus considérables, il ne suffit pas au jour de l'ordination, de déposer ce germe dans le coeur d'un prêtre; il faut encore que ce germe reçoive tous les jours l'effort quotidien d'un grand peuple. Et pour moi, le rayon le plus consolant qui puisse revenir au coeur d'un prêtre après vingt-cinq ans ou cinquante ans de labeur c'est la reconnaissance de son dévouement.

Et bien, mes frères, j'ai très bien connu le Rév. Père Portelance, je l'ai vu ordonner, j'ai assisté à son ministère, j'ai eu même l'avantage d'être son collègue et depuis dix ans qu'il est avec vous, je serais bien trompé si le neveu n'avait pas marché sur les traces de l'oncle. Bon sens ne peut mentir. Je serais bien trompé si son large coeur s'était rétréci et si le bienveillant apôtre n'avait pas


R. P. GUERTIN, O.M.I.

creusé sur les bords de la Rivière Rouge le même sillon que son oncle va laisser dans l'église d'Ottawa. C'est pourquoi il m'a semblé que je comprenais les raisons de cette fête; que je comprenais vos sentiments; il m'a semblé que c'était la même cause qu'à Ottawa et que le but principal de votre magnifique jubilé c'était de célébrer avant tout les bienfaits d'un homme qui s'est dévoué pour vous depuis dix ans.

Vous avez raison, chers Canadiens de Winnipeg, vous avez raison de mettre une couronne sur le front de 1914, l'année qui marque le cinquantième anniversaire de votre pasteur et le vingt-cinquième anniversaire de prêtrise. Cinquante ans en face de l'éternité, c'est bien peu de choses; mais pour nous, pauvres mortels, cinquante ans c'est une longue étape! Cinquante ans c'est un demi-siècle et vingt-cinq ans de cette vie se sont écoulées dans les rudes labeurs du ministère. Vingt-cinq ans de ministère, voilà un morceau de vie et je voudrais condenser mes observations pour les faire entrer dans le cadre d'un sermon.

Je vais me limiter, je vais tenter simplement de vous rappeler les bienfaits qui vous sont venus par votre curé. D'abord il n'est pas nécessaire d'avoir fait un cours complet de théologie pour comprendre l'influence de la prédication. Personne ne l'ignore. Le Christ lui-même s'est appelé le Verbe de Dieu et pendant les trente-trois années de sa vie, s'il parle souvent, il n'a écrit qu'une fois et c'était sur le sable. Son oeuvre s'est faite par la parole et son oeuvre devait se continuer par la parole. Au témoignage de Saint-Mathieu, avant de quitter la terre pour retourner à la droite de son Père Il transmettait le pouvoir de prêcher.

Il suffit d'examiner la Bible pour voir que ce pouvoir a été donné dans le ciel et sur la terre: "Allez enseigner toutes les nations leur rappelant ce que je leur ai commandé et leur rappelant que je suis avec eux jusqu'à la consommation des siècles." Laissons de côté l'entrée solennelle; laissons de côté "Enseigner toutes les nations". Attachons-nous simplement à la conclusion: "Leur rappelant que je suis avec eux jusqu'à la consommation des siècles". Partons de cette conclusion. C'est l'Evangile qui rappelle aux fidèles ce que le Christ a commandé.

Cependant n'est-il pas vrai que la même doctrine exposée au même auditoire par deux voix différentes ne produit pas toujours le même effet? Le don de la parole c'est une grande chose; il suppose des avantages physiques très appréciables. Il suppose une culture soignée et pratiquée; le don de la parole suppose des connaissances remarquables, et quand il s'agit d'un missionnaire, quand il s'agit d'un apôtre, il suppose une foi vive, une foi alimentée, des convictions profondes, un zèle véritable, un zèle que rien ne déconcerte, ni les échecs temporels ou autres. Vous avez, mes biens chers frère, le bonheur d'en posséder un. Vous avez le bonheur de posséder votre curé qui a été préparé à l'avance au ministère de la prédication par une société de missionaires, des supérieurs qui lui ont inculqué la pratique de la prédication. Le bon Dieu vous a aimés en vous destinant le père Portelance. Votre archevêque vous a aimés quand il est venu dans la vieille province de Québec le choisir pour travailler au service de Dieu. Votre curé vous a aimés, mes frères, quand il a quitté sa chère paroisse du Sacré-Coeur d'Ottawa, où tout lui souriait, pour venir ici entreprendre une tâche qui, dans le temps, paraissait sinon impossible, du moins extrêmement téméraire. Oui, il vous a beaucoup aimés et si aujourd'hui la paroisse du Sacré-Coeur ici prospère, sans doute c'est à Dieu que revient tout remerciement et totue gloire, mais si aujourd'hui et chaque dimanche vous voyez partir des confins de la ville de Winnipeg des familles entières pour venir entendre la parole de Dieu, je pense, mes frères, que je ne suis pas téméraire en disant que cet effet a été en grande partie due à la solide prédication apostolique que vous donne votre curé. Croyez-moi: ce qui fait la gloire du Sacré-Coeur, ce n'est pas tant cette petite chapelle dont toutes les parcelles respirent le patriotisme des Canadiens de l'Ouest, ce n'est pas tant votre école, dont la seule vue m'a fait venir les larmes aux yeux, mais c'est un autre monument invisible.

Savez-vous, mes chers frères, que la moitié des gens ne profitent pas des instructions du dimanche parce qu'ils n'assistent pas à la grand'messe, parce qu'ils ne comprennent pas, parce qu'ils sont mal disposés, parce qu'ils se figurent que les conclusions pratiques ne les regardent pas. Au confessionnal, tous ces inconvénients disparaissent. Le fidèle est généralement bien disposé et il comprend parfaitement la parole qui tombe de la bouche du prêtre. Aussi c'est au confessional, que le prêtre donne la mesure de sa valeur, c'est là qu'il récolte avec le plus d'avantage. Quel est celui d'entre nous qui ne porte pas dans quelques replis secrets de son coeur la trace dominante d'une parole, parole pénétrante, pleine de vie, dite au bon moment, parole extrêmement bienfaisante. Et bien savez-vous, mes frères, que pour un prêtre qui travaille, savez-vous qu'il ne peut jamais s'en tirer à moins de 10,000 confessions par année. Munis de ces chiffres n'importe qui peut faire le bilan de 25 années de prêtrise. Vingt-cinq années de confessions, que de trésors inexplicables de patience et de paternelle charité. Et bien pendant ces vingt-cinq ans que vous avez travaillé, mon père, je sais ce que vous avez pu faire. Il fallait se lever pour aller au confessionnal, le crucifix à la main, le courage manquant sans l'appui d'en haut.

Aujourd'hui, mon père, combien d'âmes avez-vous confessés! Je ne fais pas allusion aux âmes que vous avez converties ici dans votre chère paroisse du Sacré-Coeur. A combien d'âmes avez-vous parlé! Combien d'âmes sont vennes se jeter à vos pieds le coeur brisé: vous leur avez parlés, vous les avez ramenées. Ah, mon père, vous les avez fièrement gagnées ces fêtes.

Je demandais un jour à un des plus célèbres professeurs de l'Université Laval, "mon ami, quel est la qualité maitresse d'un bon médecin?" et il me répondit, sans hésitation, la tendresse. J'étais surpris. Quand bien même il aurait suivi une clinique de Vienne et de Paris, s'il n'a pas le coeur tendre, le médecin ne réussira jamais dans sa tâche. Le grand coeur ne connait pas de distinctions, ne connait pas d'embrras. Pour lui le jour, la nuit sont inconnues. Pour tout les blessés de la route, comme le bon Samaritain et comme nous, prêtres, il est capable de donner sa vie.

Le bureau d'un curé dans une paroisse, c'est le point central. C'est là qu'on s'arme contre les persécutions. C'est là qu'on forme des armées pour défendre des libertés religieuses ou scolaires. Il y a dix ans, mon père, que votre vénérable archevêque se rendait dans la province de Québec pour remplir une mission grave. On lui répétait: il y a beaucoup plus de moissons à moissonner qu'il y a d'ouvriers pour travailler. Lorsqu'il eut dit qu'il avait le plaisir d'établir une paroisse pour les Canadiens français de l'Ouest, quand il eut expliqué les difficultés, le Provincial pencha la tête. Ah! quand il s'agit des intérêts de la langue et de la race, l'on ne recule pas. Je tiens à vous rappeler cela, car parfois on a dit que la vieille province de Québec refusait d'envoyer de l'aide. Non, mes frères, et chaque fois qu'il y aura une cause qu'il nous faudra défendre, nous sommes là, prêtres, prêts à répondre à votre appel.

Depuis dix ans, sous l'impulsion vigoureuse de votre curé, on a vu sortir cet établissement de terre comme par enchantement. Il est devenu l'un des centres les plus solides de la langue au Manitoba. Sans doute, mes frères, c'est dû d'abord à votre énergie et à votre générosité. Mais n'est-ce pas que votre curé a fait sa grosse part, n'est-ce pas qu'il mérite les honneurs d'un jubilé.

Ici, quelques lignes que le sténographe n'a pu saisir.

Comme ça fait du bien de se sentir soutenu, appuyé et compris par son curé. Comme ça fortifie. Il me semble que votre coeur doit déborder! Comme vous devez être heureux! Et quand bien même j'aurais été plus loin je serais venu voir mon ami et lui dire: Tu l'as bien mérité. Sans doute ce n'est pas la dernière récompense. Non. Mais il fait si bon de goûter de temps en temps dans la vie de ces petites fêtes.

* * *

Trois cents convives pleins d'entrain, de gaieté, se pressaient lundi soir dans les classes de l'école transformée en grande salle par la suppression momentanée des cloisons. Les Dames de Sainte-Anne, dont le dévouement est si bien connu, avaient coquettement décorée la salle et les tables. Il serait plus juste d'employer "repas de famille" que banquet, car tout avait le cachet de la réunion de famille. Les causeries se liaient de voisins à voisins comme si l'on eut été de vieilles connaissances. D'aucuns ont même quitté la salle sans apprendre le nom de ceux avec qui ils avaient causé. Cela semblait si naturel.

Dès huit heures, le révérend Père Portelance o.m.i. faisait son entrée dans la salle, en compagnie de Mgr l'archevêque et des nombreux invités. Au milieu des applaudissements, ils vont prendre place à la table d'honneur. Nous y avons remarqué—nous ne citons qu'au hasard—Mgr Cherrier, curé de l'Immaculée Conception, le R. P. Cahill, o.m.i., le docteur Lachance, maire de Saint-Boniface, M. Portelance et Melle Portelance, M. Collon, président de la commission scolaire, les dignitaires de l'organisation de cette manifestation, nombre de membres du clergé et d'amis du jubilaire.

Au milieu des rires, des causeries, avec un entrain que seuls ont les Canadiens, l'on attaqua le menu délicieux et qui fait grandement honneur aux dames organisatrices.

Après la fête de l'estomac, celle de l'esprit et du coeur. M. Collon, président de la commission

(A SUIVRE SUR LA PAGE 8)

LA PAROISSE DU SACRE-CŒUR CELEBRE LES NOCES D'ARGENT DE SON CURE-FONDATEUR

Trois jours de fêtes. Adresse et bourse de mille piastres en or. Discours du R.P. Guertin, O.M.I. Brillant banquet.

(SUITE DE LA PAGE 7)

scolaire, s'avance, aux applaudissements unanmies, et lit l'adresse suivante:

Au Révérend Père X. Portelance, o.m.i., Curé de la Proisse du Sacré-Coeur à Winnipeg.

Très Révérend Père,

Quel jour touchant et plein de sainte émotion! que celui où, inspiré par Dieu dans sa vocation, le prédestiné a, pour devenir un de ses apôtres, fait abnégation de lui-même en prononçant ses voeux perpétuels. Mais, quel jour plus solennel encore et plus mémorable que celui où il est ordonné prêtre, car, dès ce jour, il est un représentant de Dieu ici-bas et sa vie de dévouement, au Salut des âmes, commence.

Eh bien! le 14 juin 1889, un jeune Oblat de Marie Immaculée, après de brillantes études au Séminaire d'Ottawa et déjà Professeur à l'Université de cette ville, était ordonné prêtre par Mgr Duhamel, qui lui conférait les ordres sacrés.

D'abord missionnaire. Il mène cette vie de dévouement, de sacrifice et d'amour du prochain ou le prédicateur ne pensant qu'à la conversion du pêcheur, va, où le devoir l'appelle, expliquer les vérités de la doctrine Divine. Pendant cette période, les provinces de Québec et de l'Ontario ainsi qu'une partie des Etats-Unis ont entendu retentir sa parole chaude et convaincante, pour l'instruction des fidèles.

De 1898 à 1904, Curé du Sacré-Coeur à Ottawa, il y écrit une des plus belles pages de sa vie en faisant de cette église un véritable bijou digne du Coeur Sacré de Jésus, qui, malheureusement ne devait pas y conserver longtemps le souvenir matériel de son passage, comme les regrets unanimes de son départ en ont laissé un inaltérable dans le coeur de ses paroissiens.

En 1904, Sa Grandeur Monseigneur Langevin, archevêque de Saint-Boniface, cet esprit si fin, si profondément pieux et si avisé qui sait si bien trouver les collaborateurs dont il a besoin pour l'aider dans les grandes et bonnes oeuvres qu'il ne cesse de créer pour la gloire de Dieu, l'a, sur la recommandation pressante du R. P. J.-P. Magnan, alors Père Provincial, choisi et fait venir à Winnipeg pour y fonder sa fille ainée, "La Paroisse Canadienne-française du Sacré-Coeur".

J'ai su, par une petite indiscrétion excusable dans une telle circonstance, que le R. P. Magnan, sachant par ceux-là même qui avaient tout intérêt à le garder qu'il était vraiment l'homme qu'il fallait pour entreprendre et mener à bonne fin une telle entreprise, a eu beaucoup de peine à vaincre ses hésitations à accepter une telle tâche, mais, que son grand amour à la dévotion du Coeur Sacré de Jésus et ses patriotiques sentiments de vrai Canadien-français l'avaient enfin fait céder à toutes ces instances.

Arrivé à Winnipeg le 11 décembre, après bien des difficultés, mais toujours persévérant, l'organisation de la paroisse est terminée le 22 janvier 1905, le recensement est fait et l'inauguration a lieu le 25 décembre de la même année.

L'école, oeuvre essentielle pour laquelle toute son activité est sans cesse en éveil, car c'est la sauvegarde de la foi et la conservation de la langue maternelle de sa race, s'ouvre le 30 octobre 1905.

Pendant les années qui suivent, ses talents d'organisateur se montrent dans la formation des Congrégations: Dames de Sainte-Anne, Ligue du Sacré-Coeur, Enfants de Marie, Cadets, Anges Gardiens, Cercle, dans l'essor donné à la Société Saint-Jean-Baptiste, dans son appui toujours ferme pour les revendications des droits de l'Ecole, dans la cons-


R. P. PORTELANCE, O.M.I.

truction de la résidence des Révérendes Soeurs, l'installation des salles de fêtes, etc., etc.

En 1912 son voyage en France, pour cause de santé, lui permet le choix et l'achat de la superbe statue de Jeanne d'Arc, dont le dévoilement, à l'Eglise, a été l'occasion d'une inoubliable et splendide cérémonie, comme il a su en donner le monopole au Sacré-Coeur de Winnipeg.

Ce prêtre qui a toujours mis toute son âme dans l'accomplissement de son devoir est, comme votre coeur vous l'a déjà dit, notre très cher et très aimé Curé, le R. P. X. Portelance qui, depuis 25 ans, avec piété et énergie, ayant comme aide une éloquence pleine de foi, de persuasion et de sentiments élevés a su convaincre les foules et remplir sa sainte mission d'apôtre, en poursuivant, toujours infatigable malgré toutes les difficultés de la route, la voie qu'il a choisie pour arriver à Dieu.

Aussi, cher Père, reconnaissants pour tout ce que vous avez fait pour le bien de leur chère paroisse, au nom de la Commission Paroissiale et Scolaire du Sacré-Coeur de Winnipeg ainsi qu'en celui de tous vos paroissiens, j'ai l'inestimable et très doux honneur de vous confirmer en ce jour mémorable de votre 25ième anniversaire d'ordination, l'assurance la plus sincère de notre gratitude et de notre amour pour vous, et de vous offrir avec cette bourse, comme preuve matérielle de remerciements, cette liste portant tous les noms des souscripteurs, liste qui sera pour vous, j'en suis persuadé, un bien plus précieux souvenir, car chaque nom vous apporte un vote de reconnaissance et d'affectueuse sympathie.

En plus, acceptez le voeu que nous formons, du fond du coeur, pour la réalisation, dans un avenir prochain, de votre plus chère ambition, c'est-à-dire la fondation de la Basilique de l'Ouest à Winnipeg, dédiée au Coeur Sacré de Jésus, ce qui serait le couronnement de votre oeuvre si bien commencée.

Encore une fois, très aimé Révérend Père Curé, gratitude, reconnaissance et affection de tous vos paroissiens.

Pour les paroissiens du Sacré-Coeur,

J. Collon,

Président de la Commission Paroissiale et Scolaire.

* * *

L'adresse lue et approuvée par les vigoureux applaudissements des banqueteurs, M. Collon offre au jubilaire mille piastres en or, dans une jolie bourse, au nom des paroissiens et amis et la liste des donateurs.

Emu, d'une émotion qui se communiquait à tous ceux présents, le R. P. Portelance, o.m.i., remercie longuement et éloquemment ses paroissiens et amis. Il n'est pas nécessaire de dire son émotion. S'il n'était point ému, il manquerait de coeur. Après une telle manifestation de sympathies et de si riches cadeaux, on ne saurait traduire par des paroles toute sa reconnaissance. On peut être assuré que ces actes et témoignages d'amour lui vont droit au coeur. Le jubilaire rappelle qu'il y a vingt-cinq ans Mgr Duhamel l'ordonnait prêtre, Mgr Langevin était alors directeur du Grand Séminaire. Le R. P. Portelance, o.m.i. évoque le souvenir des années de préparations à la vie sacerdotale, de son ordination, de sa première messe. Il dit ses espoirs. A grands traits, il raconte sa carrière depuis vingt-cinq ans. Il se demande comment il a rempli son devoir envers l'Eglise et les siens. Il termine en parlant de la paroisse du Sacré-Coeur qu'il est fier d'offrir à Mgr l'Archevêque comme une belle et vivante paroisse française et catholique.

M. Lemire, maître de cérémonies, invite Mgr l'archevêque à répondre à la santé de la paroisse.

Souriant, éloquent, Mgr l'archevêque débute en faisant l'éloge de la paroisse du Sacré-Coeur dont il raconte la difficile fondation mais qui vient à l'adolescence pleine de vigueur et de réconfortantes promesses. Son pasteur a été le grand artisan de ce beau succès. C'est lui qui a guidé et dirigé et activé les efforts de ses paroissiens. En cette fête, Mgr l'Archevêque se dit fier et heureux de répéter la parole dite il y a vingt-cinq ans lors de l'ordination du jubilaire: "Il est digne du fardeau". Mgr Langevin démontre ensuite la nécessité et la justice de donner à chaque nationalité sa paroisse et des prêtres de sa langue. Puis il conclut par de chaleureuses félicitations à l'oeuvre de l'école du Sacré-Coeur.

Le R. P. Cahill o.m.i., provincial des Oblats, répond brièvement à la santé du "religieux" Sa belle humeur et ses saillies font rire à se tenir les côtes tous les auditeurs.

Mgr Cherrier lui succède, répondant à la santé de l'école catholique. Après quelques mots sur les débuts de cette paroisse et ses rapides succès, il aborde immédiatement la question de l'école catholique. Ni morte, ni enterrée mais vivante et qui vivra toujours parce qu'elle a pris naissance aux pieds du Sauveur quand il appela à lui les petits enfants et dit à ses apôtres d'enseigner toutes les nations. A grands traits, il esquisse le rôle de l'Eglise instruisant au cours des siècles les peuples, propageant les sciences et sauvant la civilisation. Puis passant à l'histoire canadienne, il montre comment l'Eglise implante l'éducation dans les plaines de l'Ouest. Puis c'est la revue des forces scolaires catholiques au Manitoba et nos raisons d'espérer.

Le R. P. Guertin, om.i., répond à la santé du missionnaire. Un quart d'heure durant, il raconte à son auditoire des souvenirs de missions faites en compagnie du jubilaire. C'est un fou rire continuel, coupé, de temps à autre, par le charme du récit de conversions.

Le R. P. Duchossois, o.m.i., répond à la santé: "Les oeuvres du R. P. Portelance". Il dit comment le jubilaire organisa brillamment la paroisse du Sacré-Coeur à Ottawa et surtout la part qu'il prit à l'oeuvre d'éducation des petits enfants de l'école Garneau. C'est ce même travail qu'il a accompli ci, traçant en plus le programme des études et devenant le principal de l'école.

M. Delorme, avocat, traite des "Sociétés Paroissiales" et M. Collon, au nom des organisateurs de cette manifestation, remercie les invités et tous ceux qui ont contribué au succès de cette fête.

Vers minuit, la nombreuse assistance se dispersa en emportant de cette soirée de famille la plus douce des impressions.

* * *

Ce soir, les petits enfants de l'école donneront une soirée dramatique et musicale en l'honneur du jubilaire qui est le principal de leur école.

* * *

Outre la bourse d'or offerte par les paroissiens et amis du R. P. Portelance, o.m.i., on lui a présenté, samedi soir, de nombreux cadeaux de tous genres, dons de ses amis. Nous sommes heureux d'en pouvoir donner la liste à nos lecteurs.

Un porte-Dieu en or, don de sa mère.

Un surplis au filet, don de sa soeur religeuse, Soeur M. Dominica, supérieure de l'Académie Saint-Georges de Montréal.

Un service de fumeur en argent avec pèse-papier en onyx, dons de son frère et de sa soeur.

Un magnifique bouquet spiri-
élèves de l'Académie Saint-Geor-
tuel peint sur porcelaine par les
ges, de Montréal.

Chasuble et dalmatique en drap d'or, don d'un bienfaiteur et ami.

Voile huméral, étole et bourse en drap d'or, don des Dames de Sainte-Anne.

Voile de tabernacle peint sur étamine par une religieuse de l'Académie Sainte-Marie don d'une amie.

Une nappe d'autel, don d'une famille amie.

Une superbe Jeanne d'Arc, écoutant ses voix, sulptée dans du marbre de Carrare, don de la Révérende Mère Provinciale et de la Supérieure de l'Académie Sainte-Marie, ainsi que des anciennes supérieures de l'école du Sacré-Coeur.

Trois chasubles et deux surplis, don des Soeurs de l'école du Sacré-Coeur.

Magnifiques fleurs d'autel, don d'une amie.

Quantité de linge d'autel travaillé et offert par Mme J. Pomerleau et quelques élèves de l'école du Sacré-Coeur.

Une bourse de communion, don d'une amie d'Ottawa.

Cingulon, soie et or, don d'un ami.

$25 de livres, don d'un ancien vicaire.

LISTE DES CANDIDATURES POUR LES PROCHAINES ELECTIONS

Voici la liste des candidats choisis jusqu'ici par les deux partis. Dans quelques divisions, il y a un troisième candidat.

Comtés—	*Conservateurs—*	*Libéraux—*
Arthur	A.-M. Lyle	John Williams
Assiniboia	John T. Haig	J.-W. Wilton
Beautiful Plains	Hon. J.-H. Howden	W.-R. Wood
Birtle	W.-M. Taylor	G.-J.-H. Malcolm
Brandon City	Hon. G.-R. Coldwell	S.-E. Clement
Carillon	Albert Préfontaine	T.-B. Molloy
Cypress	George Steel	J. Christie
Dauphin	W. Buchanan	John Seele
Deloraine	J.-C.-W. Reed	Dr R.-S. Thornton
Dufferin	Sir R. Roblin	E.A. August
Elmwood	H.-D. McWhirter	Dr T.-G. Hamilton
Emerson	Dr. D.-H. McFadden	George Walton
Gilbert Plains	Samuel Hughes	Dr G.-D. Shortreed
Gimli	S. Thorvaldson	E.-S. Jonasson
Gladstone	Asberry Singleton	Dr J.-W. Armstrong
Glenwood	Col. A.-L. Young	Jas. W. Breakey
Hamiota	Wm. Ferguson	J.-H. McConnell
Iberville	Aimé Bénard	L. Picard
Kild. et St Andrews	Hon. W.-H. Montague	Geo. W. Prout
Killarney	Hon. Geo. Lawrence	S.-M. Hayden
Lakeside	J.-J. Garland	C.-D. McPherson
Lansdowne	W.-J. Cundy	T.-C. Norris
La Vérendrye	J.-B. Lauzon	P.-A. Talbot
Le Pas	Dr. R.-D. Orok	....
Maniton	J. Morrow	Dr J.-H. Davidson
Minnedosa	W.-B. Waddell	George A. Grierson
Morden et Rhineland	W.-J. Tupper	Valentine Winkler
Morris	Jacques Parent	Wm. Molloy
Mountain	J.-F. Dale	J.-B. Baird
Norfolk	R.-F. Lyons	John Graham
Portage la Prairie	Hon. H. Armstrong	E.-A. McPherson
Roblin	F.-Y. Newton	Thos. McLennan
Rockwood	Isaac Riley	Arthur Lobb
Russell	E. Graham	D.-C. McDonald
St-Boniface	Hon. Jos. Bernier	L.-A. Delorme
St. Clements	Thomas Hay	Donald A. Ross
St. George	E.-L. Taylor	S. Sigfusson
Sainte-Rose	Jos. Hamelin	J.-A. Campbell
Swan River	J.-W. Stewart	W.-H. Sims
Turtle Mountain	James Johnson	Geo. McDonald
Virden	Harvey Simpson	Dr Geo. Clingan
Winnipeg Centre	....	T.-H. Johnson

Les conservateurs ont encore à faire le choix de leurs candidats dans les trois divisions de Winnipeg. Aucun des partis n'a fait le choix de ses candidats dans Norway-Plit Lake et Churchill-Nelson.

ST-BONIFACE

M. l'abbé Bouillon, de passage à l'archevêché, est parti, hier soir, pour Montréal. Il y rencontrera son secrétaire, l'abbé Corbeil, puis se dirigera vers le Michigan d'où il reviendra vers le 15 juillet avec un contingent de colons. Il retournera immédiatement à Montréal pour en revenir à la fin d'août avec un autre contingent de colons de l'Est et des Etats-Unis dont l'organisation se fait actuellement.

* * *

Mgr Dugas et les abbés Messier, aumônier de l'hôpital, Dufresne, curé de Lorette, Bellavance, curé de Dunrea, sont partis pour Québec par voie des lacs. Le 12 juillet, ils s'embarqueront pour Lourdes. Ils prennent part au pélerinage canadien sous la direction de Mgr Roy, auxiliaire de Québec.

* * *

Mgr Langevin est parti, hier soir, pour assister au congrès de Prince-Albert. Il est accompagné de M. l'abbé Lamy.

* * *

Des prix d'encouragement pour le Parler Français seront décernés dans nos écoles françaises. Ces prix consistent en médailles, Rapports du Congrès du Parler Français, Cantique du Doux Parler, du poête Zidler, des "Epis" et "Contes Vrais" de Lemay, et des "Propos Canadiens", de l'abbé Camille Roy.

MM. l'abbé Lamy, Potvin, inspecteur des écoles, et le docteur Lachance, maire de Saint-Boniface, ont représenté notre ville au congrès d'Edmonton. Tous y ont pris la parole.

* * *

La distribution des prix au collège de Saint-Boniface a lieu jeudi soir, à huit heures. Tous y sont cordialement invités.

* * *

Les billets pour la soirée du Cercle Jeanne d'Arc s'enlèvent rapidement. C'est vendredi soir que nos amis nous donneront ce régal littéraire et musical.

* * *

MARIAGES

9 juin.—Omer Brabant à Rose-Alma Desrochers, de Saint-Laurent. Témoins: MM. Zéphir Brabant et Achille Beaudry.

* * *

SEPULTURES

Joseph-Alfred, fils de Adélard Savoie, à l'âge de 26 jours.

Mme Joseph Turenne, décédée le 12 juin, à l'âge de soixante-deux ans. Funérailles hier. Mgr Dugas officia.

* * *

BAPTEMES

Marcelle-Charlotte-Marie, fille de Auguste Coucheron et de Augustine Trénit. Parrain: Armand Coucheron; marraine, Marie Coucheron.

* * *

Le Cercle des Vieux-Garçons de Lorette organise un pique-nique "monstre" pour mercredi, 1er juillet 1914. Les organisateurs ont le grand souci de bien amuser leurs invités. Dans ce but, ils ont préparé un "sensationnel" programme dont suit un aperçu:

Courses: aux chevaux, dans les sacs, à pieds, à bicyclette, aux pommes de terre: des concours de grimaces, de blagues, de chants, de déclamation—sans rire: de tir à la carabine et de jeux de fantaisie tels que mat de cocagne, massacre des innocents, etc.

De nombreux prix seront décernés aux vainqueurs de ces différents concours.

On servira le diner et le souper sur le terrain. Il y aura un buffet et des tables de rafraichissements servis par des vieux-garçons.

Les personnes désirant prendre part à ces différents concours sont priées d'envoyer leur nom au gérant de l'hôtel de Lorette, Man.

* * *

La soirée dramatique et musicale donnée par les Dames Patronesses, sous le haut patronage de Mgr l'Archevêque, au profit des orphelines de l'Hospice Taché, jeudi soir dernier, a remporté un excellent succès et attiré l'une des meilleures salles qu'on eut encore vues au Collège de Saint-Boniface.

Les Dames Patronesses nous donnèrent un drame en trois actes: La Chaumière Bretonne. Une jeune fille de pêcheur breton est adoptée par une comtesse dont elle devient l'héritière au bout de quelques mois. Mais les richesses et les grandeurs lui tournent la tête et quand sa vieille mère la vint voir, elle en rougit et refuse de la reconnaître. La vieille mère se retire en donnant à sa fille sa malédiction. Le malheur s'abat tôt sur la coupable qui perd ses richesses et se voit réduite à la plus basse indigence. Elle retourne vers sa vieille mère, vers la vieille cabane de pêcheur et malgré ses fautes y est miséricordieusement reçue par sa mère.

Les rôles étaient ainsi répartis:

Alix Kérouef, veuve d'un pêcheur, Mme C.-A. Lemieux.

Yvonne, sa fille, Mme J.-A. Tremblay.

Madge, voisine de la mère Kérouef, Melle Juliette Lavoie.

Berthe, voisine de la mère Kérouef, Melle Alice Prendergast.

Madame de Saint-Agnan, rentière, Mme W. Head.

Anne, amie d'Yvonne, Mme H. Collin.

Sophie, femme de chambre de Mme de Saint-Agnan, Melle Laurianna Couture.

Mme Félicien, Mme David Senez.

La baronne d'Estève, Mme A Gauvin.

La Marquise de Sauvray, Melle P. Guilbault.

Constance, Melle L. Couture.

En ouverture, Melles M.-J. Bérubé et A. Mondor se firent entendre dans un duo de H. Engelmann, "Over Hill and Dale". M. E. Garnier eut les honneurs du rappel avec son solo de violon, Romance et Bolero. M. E. Levesque se fit entendre dans "Au fil de l'eau". Melle A. Lemieux exécuta avec son talent bien connu "Ballade No. 2" de Chopin. Et M. A. Commune, dont on connait le fin talent de diseur et l'inépuisable répertoire, vint aux applaudissements de l'auditoire nous dire "Partageons", une jolie satire du socialisme. En rappel, il nous conta une délicieuse histoire de fromage ambulant et de nouveau en rappel encore une fantaisie sur les chiens.

La séance se termina par le chant de O Canada! et de God Save the King.

CAFES DE NUIT A MONTREAL

Ils obtiennent un succès qui ne sera que temporaire

Montréal, 10.—Les cafés de nuit ont remporté une victoire décisive. L'Arbour, le Kastel, l'Arlington et le Parisien ont en effet obtenu leur licence, hier après-midi, de la Commission des Licences, à qui ils se sont adressés.

Les commissaires, tenant compte du jugement de la cour d'appel, se sont rendus à leur demande sans discussion. M. John H. Roberts, secrétaire de la Dominion Alliance, qui fut l'un des artisans du premier refus qu'essuyèrent les cafés, a protesté formellement contre l'octroi des licences, déclarant qu'il ne pouvait être fait sans au moins entendre ce que les opposants auront à dire. Les cafés ont été ouverts hier soir, et les habitués s'y sont précipités en foule pour fêter ce succès. Il se pourrait fort bien qu'il ne soit que passager, car on assure que M. Roberts ira maintenant à son tour devant la Cour Supérieure, puis à la Cour d'Appel si c'est nécessaire, pour faire annuler la décision de la Commission des Licences.

